

RENFORCEMENT DES FILIÈRES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ EN PYRÉNÉES CATHARES

Projet porté par les communautés de communes du pays d'Olmes et du pays de Mirepoix depuis 2012 :

- Superficie : 1 191 km²
- Nombre de communes : 147
- Nombre d'habitants : 33 000

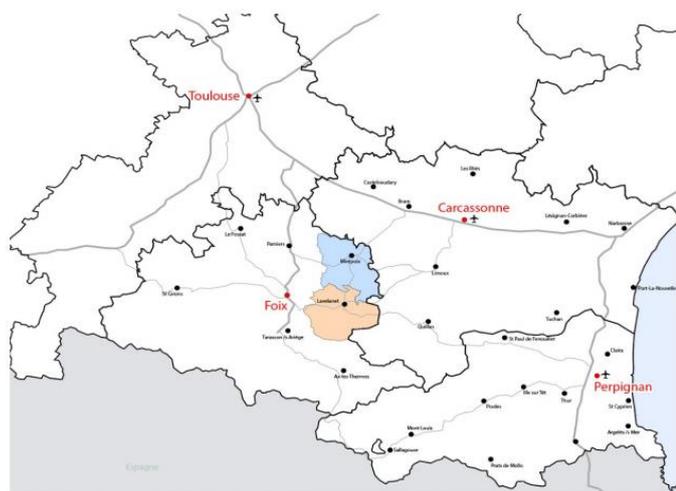


Présentation PAT

Le projet alimentaire territorial des Pyrénées Cathares est l'objet d'une collaboration entre deux communautés de communes voisines animées par le même objectif de préservation et de développement de l'agriculture locale. C'est un exemple original de pilotage « à deux têtes ». Un diagnostic agricole et alimentaire réalisé en 2012 a permis d'identifier les principaux enjeux : diminution des de la population agricole (-21 % en dix ans), faible renouvellement des chefs d'exploitations que (69 % auront atteint l'âge de la retraite à l'horizon 2030), manque de visibilité de l'offre existante... Ces constats ont conduit à la construction d'un plan d'action en quatre volets (voir page suivante) et au recrutement d'une chargée de mission intercommunautaire pour le mettre en œuvre. Deux programmes quadriennaux se sont succédé, avec l'ambition de sensibiliser les résidents et les touristes à la richesse et la qualité de l'agriculture locale. La valorisation des filières est favorisée par la mise en réseau des producteurs.

La réussite de la collaboration entre EPCI, l'aboutissement du programme 2012-2016 et le lancement du programme 2016-2020 ont permis au PAT des Pyrénées cathares d'être reconnu en 2018 par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, lui offrant ainsi des perspectives nouvelles.

2020 est une année de transition. Aux dernières actions du plan 2016/2020 succède progressivement une réflexion autour d'un troisième programme qui s'appuiera notamment sur des actions initiées en réponse à la crise sanitaire du printemps 2020 et qui pourraient être pérennisées.



Caractéristiques du territoire PAT

Le territoire correspond aux piémonts pyrénéens du nord-est de l'Ariège. Ces espaces de moyenne montagne s'étendent jusqu'aux confins du Lauragais et sont situés au cœur du « pays cathare ». Cette image participe de leur attractivité touristique tout comme la présence de sites de caractère (Mirepoix, Montségur...) et d'espaces de loisirs de plein air (sentiers de randonnée, lac de Montbel, etc.). L'agriculture est une activité essentielle avec la présence de 300 à 400 producteurs.

Structure de gouvernance du PAT

La particularité de la gouvernance du PAT des Pyrénées Cathares réside dans son portage par deux collectivités partenaires. Elles sont représentées dans le comité de pilotage, co-présidé par deux élus issus de chacune d'elles. La mission « agriculture de proximité » confiée à une salariée à plein temps est également commune aux deux EPCI. Les partenaires sont associés au Copil et aux groupes de travail qui correspondent aux quatre axes du PAT ou à des projets transversaux.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Communication et aide à la commercialisation
- ↳ Restauration collective et sensibilisation aux produits de qualité
- ↳ Transmission/reprise des exploitations agricoles
- ↳ Environnement et biodiversité



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Développement de supports de communication pour valoriser au mieux les productions locales auprès des habitants du territoire et ainsi avoir une meilleure visibilité de l'économie territoriale. (Guide des producteurs, site internet, routes des producteurs avec une signalétique spécifique, événements autour de la gastronomie, etc.) ; Kits apéritifs pour introduire des produits locaux dans les réceptions organisées par les communes.
- ✓ Structuration d'une démarche par une activité d'insertion afin de créer une cuisine centrale territoriale alimentée par des produits de proximité et une pépinière en maraichage.
- ✓ Afin de pallier à la problématique de transmission-reprise des exploitations (+52% des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans), le territoire souhaite accompagner au mieux les chefs d'exploitations dans leur projet de cessation d'activité en leur proposant des conseils sur-mesure via des chèques-conseils.
- ✓ Au-delà de ce qui a été entrepris sur la vallée du Douctouyre depuis 2 ans, le territoire souhaite y engager de nouveaux diagnostics sur la biodiversité en Pyrénées Cathares dans l'objectif de proposer un nouveau PAEC au Ministère de l'Agriculture et ainsi élargir le champ d'actions des MAEC sur le territoire.
- ✓ Actions de communication à destination des touristes sur les visites de fermes, d'espaces agricoles et les dégustations proposées dans le cadre d'activités pédestres ou équestres.

Principaux partenaires techniques

- Chambre d'Agriculture ; SAFER
- ADEAR
- MSA ; ADEPFO
- Fédération Pastorale de l'Ariège
- Civam Bio 09
- PETR de l'Ariège ; Communes
- Producteurs, Restaurateurs, Epicerie

Principaux partenaires financiers

GAL Leader « Montagnes Ariégeoises » -
Ministère de l'Environnement - Région
Occitanie - Conseil départemental 09

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

- TEPCV
- Grand site UNESCO (château de Montségur)
- PAEC ; PLUi



Contact PAT : Trifine Cuvillier, (trifine.cuvillier@paysdolmes.org)

Source : <https://www.pyreneescathares-producteurs.fr/index.php>

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

Projet porté par le PNR des Pyrénées ariégeoises depuis 2018 :

- Superficie : 2468 km²
- Nombre de communes : 138
- Nombre d'habitants : 46600 (20,1 hab/km²)



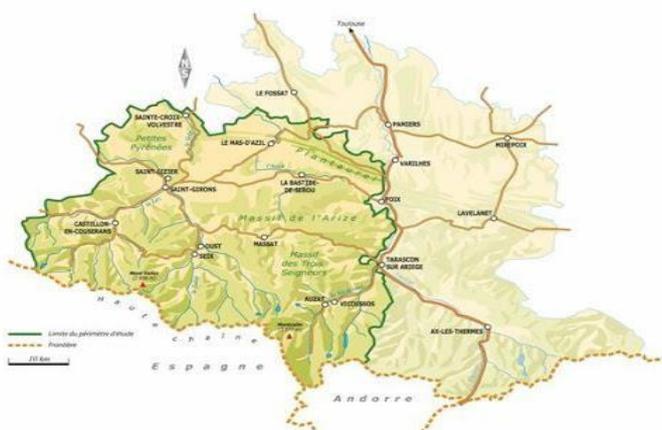
Présentation PAT

Le PNR des Pyrénées ariégeoises, ayant constaté le manque de valorisation de la qualité et de la diversité des produits de son territoire, a développé la marque "Valeurs Parc", qui fonctionne aujourd'hui avec une cinquantaine d'entreprises locales. Un financement régional de la DRAAF permet au Parc, en 2018, de poser les bases d'un projet : une concertation locale débute, un comité de pilotage se met en place et un premier défi « familles à alimentation positive » est lancé.

Une seconde attribution de subvention, en 2019, par la DRAAF et l'ADEME, encourage le Parc à poursuivre cette dynamique et à élaborer un plan d'action structuré sur la base d'un diagnostic. Ce dernier, intitulé « toile alimentaire » est en cours de réalisation et devrait permettre d'obtenir une cartographie détaillée des productions bio et de qualité du territoire.

En parallèle de la construction progressive du PAT, le PNR et son partenaire Civam bio 09 participent au programme de recherche « Goutzy » encadré par l'INRA, dont l'objet est l'étude de l'évolution des habitudes alimentaires des familles en milieu rural au travers de l'expérience « familles à alimentation positive »

Les porteurs du projet sont donc animés d'une volonté d'accompagner la transition alimentaire du territoire et réuniront pour cela en 2021 l'ensemble des acteurs de l'alimentation afin d'insuffler cette dynamique à un niveau supérieur et faire entrer le projet dans une phase résolument opérationnelle.



Caractéristiques du territoire PAT

Le PNR des Pyrénées ariégeoises s'étend du Volvestre, avec ses coteaux calcaires, aux massifs frontaliers, en passant par les avant-monts et la région de saint-Girons. L'agriculture est assez diversifiée. Le maraîchage, présent sur le piémont, laisse place en montagne à l'élevage, de bovins et de brebis. L'estive est pratiquée en haute-montagne, le Parc étant une zone de production de tomme des Pyrénées au lait cru, de bethmale et autres fromages au lait cru. Une forte SAU en bio.

Structure de gouvernance du PAT

Un comité de pilotage s'est réuni par deux fois avec l'objectif de sensibiliser le réseau local à l'émergence du PAT et discuter d'un positionnement commun. Pour l'heure, la conduite du projet est assurée de manière collégiale par les équipes du PNR, épaulées au besoin par des prestataires extérieurs.

Les actions du PAT ont été présentées en 2018 puis début 2020 à l'ensemble des élus. Toutes sont appuyées par le bureau et le comité syndical du Parc.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Valoriser les ressources locales dans la production tout en respectant l'environnement (qualité de l'eau et de l'air notamment) en augmentant la part de production biologique.
- ↳ Maintenir les emplois agricoles et l'ancrage territorial de la production, notamment grâce à la marque Valeurs Parc.
- ↳ Encourager les circuits courts en accompagnant les différents maillons de la chaîne alimentaire afin de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire.
- ↳ Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous, et sensibiliser à l'alimentation tout en favorisant une meilleure interconnaissance avec les agriculteurs.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Mise en place d'un marché aux initiatives de l'alimentation locale et durable (ateliers et tables rondes). Il s'agit également d'étendre la toile alimentaire du Parc en ciblant ses flux. Jusqu'à présent, 82% des producteurs de la marque Valeurs Parc ont répondu favorablement.
- ✓ Accompagnement des collectivités territoriales dans le développement d'une offre de commercialisation de produits locaux en circuits-courts.
- ✓ Accompagnement de 5 communes dans la mobilisation foncière pour promouvoir l'installation agricole.
- ✓ Création d'une plateforme en ligne de mise en relation producteurs-consommateurs.
- ✓ Promouvoir les liens avec l'Espagne et l'Andorre avec des échanges d'expériences.
- ✓ Développement du Gourmet Bag dans 35 restaurants volontaires pour réduire le gaspillage alimentaire avec des contenants en fibre de coco, recyclables et composables.
- ✓ Mise en valeur de la marque Valeurs Parc, notamment au travers de l'organisation de repas et pique-nique avec les produits de la marque pour sensibiliser les élèves en Bac professionnel cuisine et la clientèle du restaurant d'application.
- ✓ Animations avec des soirées ciné-débat sur le thème de l'alimentation locale et biologique.

Principaux partenaires techniques

- Civam Bio
- Chambre d'agriculture d'Ariège
- SMECTOM
- Chambre de commerce et d'industrie
- Associations de consommateurs

Principaux partenaires financiers

DRAAF - ADEME

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

- Programme agro-environnemental et climatique (PAEC)
- Plan climat air énergie territorial

Contact PAT : Céline Arilla, c.m. communication et éducation (c.arilla@parc-pyrenees-ariageoises.fr)

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE CASTELNAUDARY

Projet porté par la commune de Castelnaudary depuis 2015 :

- Superficie : 47 km²
- Nombre de communes : 1
- Nombre d'habitants : 12 020 (243 hab/km²)



Présentation PAT

L'équipe élue en 2008 met rapidement en œuvre plusieurs activités avec Interfel, l'interprofession des fruits et légumes, et noue des contacts avec le lycée agricole Pierre-Paul Riquet. Son directeur lance en 2013 un premier comité local de réflexion sur l'alimentation et la restauration collective après recensement des initiatives existantes. La municipalité est partie prenante de ce travail, de même que la chambre d'agriculture. Chaque acteur mobilise alors son réseau pour donner de l'ampleur à ce premier ensemble d'actions.

En 2015, le renouvellement de la délégation de service public concernant la restauration scolaire de la ville est l'occasion de proposer une réunion biannuelle entre la mairie et les parents autour des cantines. Les premiers échanges font émerger le besoin de plus de produits bio dans les menus. Le prestataire, la mairie, la chambre d'agriculture, le Biocivam se mettent alors en relation. Ils dressent le constat que la production bio n'est pas suffisante sur le bassin et qu'il est donc nécessaire de soutenir et développer les filières. C'est à cette période qu'émerge l'opportunité d'un PAT, alors que le dispositif n'en est qu'à ses débuts. Entre 2015 et 2016 un diagnostic est réalisé avec le souci de dégager les enjeux majeurs et de premières pistes de travail. Ce diagnostic est conduit par la chambre d'agriculture et le Biocivam avec l'appui du lycée agricole, et suivi dans le cadre de réunions multipartenariales.

La commune et ses partenaires sont candidats à l'appel à projets du PNA en 2016 et obtiennent le fléchage d'une enveloppe régionale pour une période de deux ans, jusqu'en 2018, qui est aussi l'année de la labellisation du PAT par le ministère. Dès lors, de nombreux projets ont pu être menés à bien dans le cadre du PAT et les élections municipales de 2020 sont l'occasion de dresser son bilan et d'envisager son avenir, avec la volonté de l'étendre à un territoire plus large.



Caractéristiques du territoire PAT

Castelnaudary est au cœur du Lauragais, vaste région de plaine et de coteaux qui s'étend aux confins de l'Ariège, de l'Aude et de la Haute-Garonne. Le bourg-centre est ceint de terres agricoles de grande qualité. Céréales et légumineuses y sont des cultures historiquement bien ancrées si bien que Castelnaudary est connue pour la farine Flor de Peira, mais surtout pour le cassoulet, dont elle revendique être la « capitale mondiale ».

Structure de gouvernance du PAT

La coordination technique du projet est assurée en binôme par l'adjointe en charge de l'agriculture et la chargée de mission actions de prévention santé et alimentation liées au projet alimentaire territorial. Ces dernières s'appuient régulièrement sur les compétences opérationnelles de ses partenaires.

Le conseil municipal forme le cercle décisionnaire du PAT, qui répond aux grandes orientations stratégiques définies dans un comité de pilotage (Copil) plus large réunissant un grand nombre de partenaires. Ce dernier est garant de la continuité du projet, et de sa cohérence. Sur certaines thématiques, des groupes de travail ciblés sont réunis en fonction des besoins et des projets.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Développement économique et restructuration des filières locales (céréales bio, fruits et légumes, canard gras, légumineuses)
- ↳ Revalorisation du patrimoine culinaire local
- ↳ Réduction du gaspillage
- ↳ Sensibilisation à une alimentation saine et de qualité auprès de différents publics (scolaires, personnes âgées, précaires malades et diabétiques)



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Signature de conventions avec différents partenaires pour l'animation de filières : Interfel (fruits et légumes), Biocivam (céréales bio), chambre d'agriculture de l'Aude (volailles), lycée agricole (formation, ateliers...).
- ✓ Facilitation à l'installation de jeunes agriculteurs au moyen d'avantages fiscaux.
- ✓ En partenariat avec le biocivam : étude réalisée sur le marché local, pour y renforcer la présence de producteurs en agriculture biologique, via la chambre d'agriculture.
- ✓ Liens avec la SNCF pour proposer des paniers fraîcheur en gare (jusqu'en 2018).
- ✓ Création et animation du musée du Lauragais mettant en valeur le cassoulet ; soutien à la fête du cassoulet ; revalorisation gastronomique du haricot au-delà de son utilisation traditionnelle.
- ✓ Travail avec les lycées agricoles pour valoriser au travers des foires des recettes à base de légumineuses (y compris pois chiches et lentilles).
- ✓ Fête des fruits et légumes : animations sur une semaine, suivi d'un produit du champ jusqu'à l'étal.
- ✓ Foire au gras et aux volailles fermières, promotion de leur utilisation.
- ✓ Un composteur et un potager par école.
- ✓ Intervention de diététiciennes sur l'équilibre dans l'assiette entre les 4 filières alimentaires locales.
- ✓ Animations grand public sur le marché, avec les fruits et les légumes de saison.
- ✓ Mise en place et animation de jardins partagés, jardins d'insertion et d'un jardin thérapeutique.
- ✓ Journée thématique sur le cycle des céréales, leur production et leur utilisation, avec l'intervention d'une soixantaine d'animateurs bénévoles.

Principaux partenaires techniques

- Chambre d'agriculture de l'Aude
- Biocivam 11 ; Interfel ; Passion céréales
- Syndicat du haricot de Castelnaudary
- Arterris (coopérative agricole) : fournit les légumineuses lors des événements
- Associations : Écocitoyenneté, Nature en jeux, Lafi Bala (à venir), les jardins de Riquet
- SMICTOM (syndicat des déchets)
- SNCF (jusqu'en 2018)

Principaux partenaires financiers

GAL Terroir Lauragais - Conseil départemental de l'Aude - PETR du Pays Lauragais - DRAAF

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

- PNNS, CLS (depuis 2019)
- Politique fiscale de la ville

Contact PAT : Sylvie Balestan (sylvie.balestan@ville-castelnaudary.fr)

Source : <https://ville-castelnaudary.fr/fr/developpement-durable-et-environnement/actions-pedagogiques>



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AUDE

Projet porté par la SCIC Maison Paysanne de l'Aude depuis 2017 :

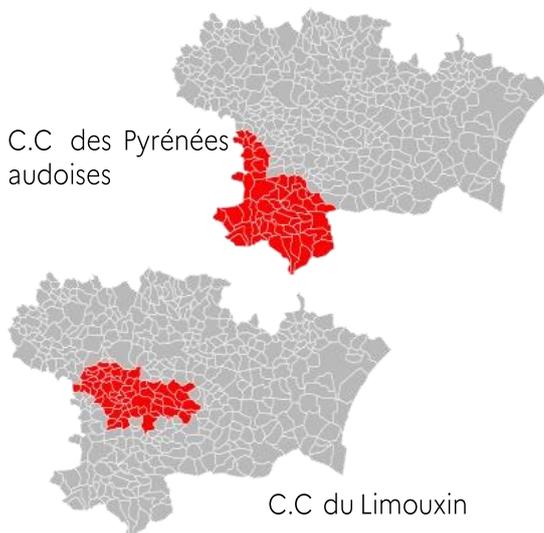
- Superficie : 1 700 km²
- Nombre de communes : 140
- Nombre d'habitants : 45 000



Présentation PAT

Depuis 2015 une réflexion commune est engagée entre l'association Nature et Progrès et l'association 3.EVA concernant les différents moyens de fédérer sur le territoire de la haute vallée de l'Aude les initiatives concourant à une agriculture paysanne et à une meilleure prise en compte des enjeux d'une alimentation durable. Nourrie des contributions des différents autres membres de la maison paysanne de la haute vallée de l'Aude (ADEAR 11, Terre de liens, Confédération paysanne, etc) et des retours d'autres acteurs du territoire, cette réflexion s'oriente rapidement vers la préfiguration d'un PAT. Dans ce contexte, le premier comité de pilotage s'est tenu en novembre 2017 dans la perspective d'une candidature à l'AAP 2018/2019 du PNA sur la base d'une collaboration concrète entre le PAT en émergence de la Haute Vallée de l'Aude et le projet déjà engagé et reconnu de la commune de Castelnaudary. Si cet « InterPAT » n'est pas retenu comme lauréat national, les partenaires alors mobilisés continuent à s'activer et à travailler en réseau. De nombreuses initiatives touchant à l'économie sociale et solidaire, à l'agriculture et à l'alimentation sont ainsi identifiées, animées par une grande pluralité de structures. Sur la base de la première feuille de route élaborée fin 2019, les premières actions du PAT ont été lancées début 2020 mais ont dû être interrompues par la crise sanitaire. Toutefois, des solutions d'urgence ont été proposées, ce qui pourraient influencer le devenir du PAT, en parallèle des actions déjà programmées ou envisagées.

Caractéristiques du territoire PAT



Le territoire d'intervention du PAT recouvre les deux communautés de communes du Limouxin et des Pyrénées audoises. Il s'étend des collines des Corbières au pays de Sault sur les contreforts pyrénéens. Ces espaces perdent globalement de la population depuis 1850. Une forte déprise industrielle et agricole a conduit à un exode rural marqué. Le territoire connaît aujourd'hui un fort taux de chômage et de pauvreté. L'activité agricole est dominée par l'élevage en montagne (notamment bovin) et la vigne en piémont (AOC Limoux). Malgré des outils intéressants comme une coopérative de transformation un abattoir ou un moulin, le manque de production céréalière, légumineuse et de fruits et légumes s'ajoute à un besoin de structuration et de transversalité, démontrant ainsi l'intérêt d'un PAT.

Structure de gouvernance du PAT

L'animation est assurée par la maison paysanne qui met à disposition un salarié à temps plein financé jusqu'en 2021. Le Copil est l'organisme décisionnaire. Les structures participantes sont signataires d'une charte élaborée collectivement par une quinzaine d'associations et d'organismes. Ce document synthétise les grandes orientations du PAT et les formalise autour d'un engagement commun. Les décisions sont prises avec l'assentiment de tous pour favoriser une dynamique collective tout en permettant la mise en débat des propositions. L'adhésion de nouvelles structures au comité de pilotage est soumise à l'approbation du Copil. Des groupes de travail thématiques centrés sur un aspect du projet (foncier, interpat, etc.) seront redéfinis pour s'adapter aux nouvelles actualités du PAT.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Justice sociale : alimentation et précarité
- ↳ Éducation à une alimentation durable
- ↳ Production et structuration des filières
- ↳ Sensibilisation des collectivités aux problématiques de la transmission et de l'installation des agriculteurs
- ↳ Valorisation du PAT et de l'action concertée



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Ateliers conviviaux et participatifs à destination de publics en situation de précarité :
- ✓ Disco-soupe avec les participants du forum « parlons santé » (Quillan)
- ✓ Ateliers plantes sauvages comestibles et ferme ouverte (Sougraigne)
- ✓ Découverte d'une exploitation caprine et de la vie paysanne d'autrefois (Villevlongue)
- ✓ Atelier transformation et conserverie maraîchères
- ✓ Quatre ateliers à définir programmés en 2021
- ✓ Sensibilisation des élèves et des équipes de cuisine de quatre établissements d'enseignement secondaire à l'impact environnemental de la restauration collective
- ✓ Valorisation des filières locales et de leur complémentarité avec celles de Castelnaudary
- ✓ Information des collectivités sur les enjeux de la transmission et de l'installation de nouveaux agriculteurs et capitalisation d'expériences dans et hors du territoire
- ✓ Création de supports relatifs à chaque thématique du PAT
- ✓ Animation du PAT au travers d'une plateforme de collecte des ressources

Principaux partenaires techniques

- PTCE 3.EVA
- Association Écocitoyenneté
- Établissements scolaires
- Communes
- Conseil départemental de l'Aude
- ADEAR 11
- Biocivam 11
- Coopérative la cavale
- Terre de liens
- Épicerie ambulante solidaire
- Commune de Castelnaudary (et ses partenaires) dans le cadre de l'InterPAT Chambre d'agriculture

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie – Union Européenne (Leader)



Un potager singulier

Le PAT de la haute vallée de l'Aude est porté et animé par la Maison paysanne, une SCIC qui regroupe huit structures aux missions complémentaires orientées vers le développement d'une agriculture durable et paysanne de proximité.

Ce portage permet une concertation entre des acteurs aux motivations semblables. Le principal enjeu est désormais de trouver les moyens d'intéresser les collectivités à la démarche.

Contact PAT : Thomas Galland, coordinateur (tgalland@mp11.fr)

Source : <https://www.maisonpaysanneaude.fr/>

DU CHAMP À L'ASSIETTE : VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE SUR UN TERRITOIRE EN TRANSITION

Projet porté par Carcassonne Agglo depuis 2019 :

- Superficie : 1 068 km²
- Nombre de communes : 83
- Nombre d'habitants : 112 852 (106 hab/km²)



Présentation PAT

Le projet alimentaire territorial de Carcassonne Agglo, lauréat de l'appel à projet national du PNA 2019-2020, est singulier en Occitanie par son approche guidée par le principe de résilience du territoire. Comme son intitulé le suggère, il est le fruit d'une réflexion interne autour de deux grands enjeux présentés au conseil communautaire du 20 décembre 2019 :

- L'adaptation de l'agriculture locale aux impacts (perceptibles et futurs) du changement climatique
- L'ambition de tendre vers l'autonomie alimentaire, en partant de l'existant et en identifiant les besoins et les leviers disponibles

Deux enjeux sous-jacents sont également identifiés en ce qu'ils constituent des gages de résilience : la disponibilité et la préservation des ressources (notamment foncières et aquatiques) et la nécessité d'une accessibilité universelle à une alimentation de qualité (enjeu social).

La subvention du PNA permettra de poursuivre l'engagement cette démarche prospective multipartenariale orientée vers la transition agricole et alimentaire du territoire. Le recrutement fin 2020 d'un salarié coordinateur/animateur devrait accélérer la concertation et la réalisation du diagnostic alimentaire. À partir de ce diagnostic, des axes de travail prioritaires, éventuellement complémentaires avec ceux déjà présentés, se déclineront en un plan d'actions opérationnel.



Caractéristiques du territoire PAT

Première intercommunalité de l'Aude en terme de superficie, Carcassonne Agglo s'étend de la Montagne Noire à l'avant-pays Limouxin et couvre également une partie du Minervois et du sillon audois. Ce territoire méditerranéen, à mi-chemin entre Toulouse et Montpellier est régulièrement confrontée à plusieurs aléas, au premier rang desquels les incendies et les inondations. L'agriculture est essentiellement tournée vers la vigne mais le recul de cette activité favorise l'enfrichement alors que la pression sur le foncier s'accroît en zone périurbaine.

Structure de gouvernance du PAT

Les acteurs mobilisés (ou potentiellement mobilisables) sont identifiés selon leur degré d'engagement dans le projet (cf schéma au verso). Trois groupes se distinguent. Les « initiateurs » organisent la stratégie de lancement du PAT et en assurent le suivi au travers d'un comité technique restreint qui regroupe les trois élus mobilisés, les chargés de mission associés aux thématiques du PAT et les partenaires financiers. Les « amplificateurs », regroupés au sein du comité technique, constituent les partenaires dont l'expertise et les compétences opérationnelles permettront à la phase de concertation de se dérouler dans un réel esprit collaboratif. Les « suiveurs », acteurs et cibles du projet, mettront en œuvre les actions après avoir signé une charte du PAT.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Engager le territoire dans une trajectoire vertueuse d'autonomie alimentaire
- ↳ Identifier le potentiel du « panier de la ferme de Carcassonne Agglo » et augmenter la part de la vente directe sur le territoire
- ↳ Développer une « culture du bien manger » et du « consommer mieux en gaspillant moins »
- ↳ Accompagner les populations les plus vulnérables et/ou fragiles dans une démarche du « bien manger pour tous »
- ↳ Maintenir une agriculture viable et accompagner les filières agricoles dans une période de transition écologique
- ↳ Conduire une analyse prospective, afin d'améliorer la capacité de l'agriculture à répondre aux besoins alimentaires de demain
- ↳ Préservation du potentiel alimentaire local, et « Modélisation » du territoire agricole dans 20 ans
- ↳ Identification et mobilisation de leviers permettant de sauvegarder les ressources (dont la ressource foncière) à long terme

Exemples d'actions réalisées ou programmées

Le plan d'action devra être progressivement défini en réponse aux enjeux décrits ci-contre. Il est envisagé une concertation permanente sur toute la durée du projet incluant dans une relation réciproque les différents partenaires techniques, les associations, les citoyens... Plusieurs évènements multithématiques seront proposés comme des « world café » pour provoquer des conversations structurées avec les habitants ou les professionnels ciblés et partager des connaissances sur la base de discussions croisées, des ateliers d'écriture, destinés aux scolaires, aux anciens, aux associations locales pour traduire la perception des habitants sur les thématiques du PAT, des conférences/débats, des déjeuners éducatifs dans les quartiers sensibles, des ateliers de cuisine etc...

Principaux partenaires techniques

- DDTM
- Conseil départemental de l'Aude ; ARS ; ADEME
- Communes
- Lycées d'enseignement agricole ; INRAE Supagro ; CFPPA
- Chambre d'agriculture ; SAFER ; Biocivam de l'Aude
- Acteurs sociaux ; Hôpital de Carcassonne

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Les réflexions concernant le PAT s'appuient sur les constats réalisés lors de l'élaboration du Scot, des ateliers de concertation du (CTE), ou des ateliers d'échanges du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui sont autant d'outils à son service. La résilience du territoire est inscrite dans ces différents documents. L'existence d'une charte agricole est identifiée comme facilitateur, de même que le classement en QPV de certains quartiers (dans le cadre du volet social du PAT).

Principaux partenaires financiers

MAA (Lauréat PNA 2020)



Schéma simplifié de la gouvernance du PAT

Contact PAT : Claire Gharbi, chargée de mission agriculture (Claire.GHARBI@carcassonne-agglo.fr)

Source : <https://www.carcassonne-agglo.fr/fr/actualites/un-bon-projet-alimentaire->

VERS UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL GRANDS CAUSSES LÉVÉZOU

Projet porté par le PNR des Grands Causses depuis 2018 :

- Superficie : 4 022 km²
- Nombre de communes : 109
- Nombre d'habitants : 81 000 (20,1 hab/km²)



Présentation PAT

L'agriculture, et notamment la filière brebis lait, est un pilier essentiel de l'économie du sud de l'Aveyron. Les producteurs ont toujours été dynamiques et innovants, à la fois dans les stratégies de filière (AOP roquefort) et dans la valorisation de pratiques innovantes. Le territoire des causses est donc l'héritier d'une tradition agricole que le syndicat du Parc souhaite accompagner par ses politiques de préservation et de développement. Depuis 2009, le syndicat met en place un dispositif d'accompagnement visant à renforcer, valoriser et diversifier l'agriculture sur le territoire : une couveuse maraîchère est implantée à Saint-Affrique, des ateliers de découpe et des magasins de producteurs travaillent en réseau...

Le PNR coopère historiquement avec les territoires voisins, et notamment le PETA du Lézou où un travail de fond était effectué depuis une dizaine d'années par un groupement de citoyens, les « Loco Motivés », qui cherchait à sensibiliser le grand public aux bénéfices d'un système alimentaire local.

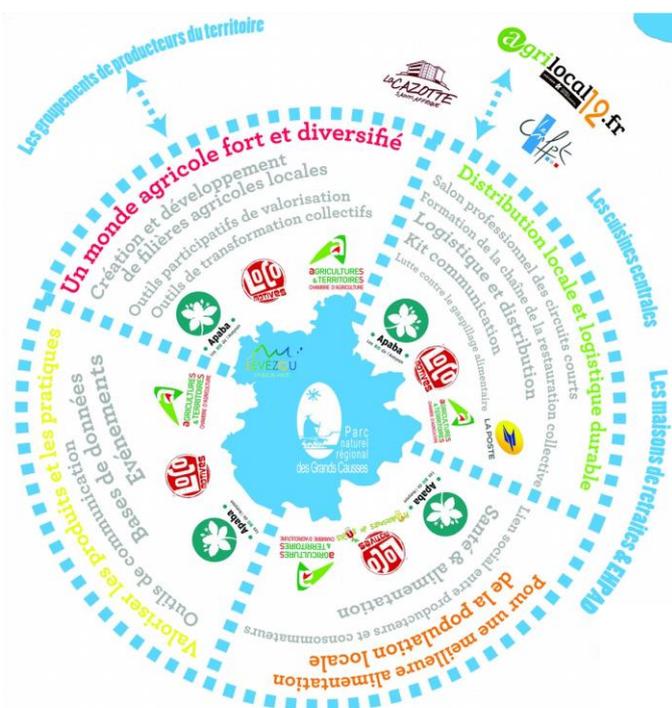
Les deux territoires sont aujourd'hui réunis au sein d'un PAT dont le syndicat du PNR assure le pilotage en n'omettant pas d'associer une pluralité d'acteurs locaux au projet. Ces derniers participent à la gouvernance et mettent en œuvre les 21 points du plan d'action en fonction de leur spécialité (voir illustration ci-dessous). Le Parc coordonne l'ensemble du PAT et lui donne de la visibilité. L'efficacité de la communication est en effet un point fort du projet : aux supports traditionnels et aux posts réguliers sur les réseaux sociaux pourra s'ajouter un documentaire professionnel (en projet).

Caractéristiques du territoire PAT

Le périmètre d'intervention du PAT inclut deux territoires : le PNR des Grands Causses qui se compose de 93 communes et intègre des paysages agro-pastoraux classés par l'UNESCO, au patrimoine mondial de l'Humanité, et le plateau du Lézou au travers du PETA éponyme qui se compose d'une quinzaine de communes. L'élevage ovin, lait et viande, demeure l'activité agricole principale bien que la part du maraîchage progresse.

Structure de gouvernance du PAT

Un Copil élargi assure le suivi général du projet complété par quatre groupes thématiques impliqués sur des axes spécifiques (logistique, restauration collective, sensibilisation et animation, bio-déchets, etc.). Enfin, un comité technique appuie ces groupes projets et met en œuvre les actions.



Principaux enjeux du PAT

- ↳ Volet économique : développer l'attractivité des circuits courts de distribution en agissant sur la production, la transformation et la distribution
- ↳ Volet sociétal et sanitaire : recréer du lien social et intergénérationnel en rapprochant tous les acteurs du territoire ; améliorer la qualité de l'alimentation
- ↳ Volet environnemental : Relocaliser la production pour limiter les impacts environnementaux ; apporter des solutions logistiques pertinentes



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Création d'une plateforme des circuits courts locaux en partenariat avec les producteurs et les acteurs de la logistique en place autour des flux d'information, des flux financiers et des flux physiques de marchandises → réorientation et territorialisation des différentes composantes des marchés alimentaires. L'objectif est la massification et la recherche de la performance pour réduire les coûts de transport et les impacts environnementaux
- ✓ Formation des acteurs et du personnel de la restauration collective ; approvisionnement local
- ✓ Organisation d'évènements thématiques et d'un salon professionnel des circuits courts
- ✓ Accompagnement de la vente des produits locaux au travers des lieux existants, développement du réseau de vente local ; promotion des produits auprès de la population locale et des visiteurs
- ✓ Valoriser le lien entre producteurs et population : projections, animations, soirées débats...
- ✓ Mise en avant de l'alimentation comme levier d'amélioration de la vie dans les Ehpad du territoire : concertation avec les acteurs de la santé et de l'alimentation pour l'intégration de produits bio et locaux dans le quotidien des pensionnaires

Principaux partenaires techniques

- Loco-motivés
- Chambre d'agriculture de l'Aveyron
- APABA
- Cuisines centrales
- Chambre des métiers
- Associations de producteurs
- CNFPT
- ADEFPAT

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Le PAT s'articule avec différents documents d'orientation (Charte du PNR, SCoT, PCAET, plan de gestion du Bien de l'UNESCO...) et contrats stratégiques (Contrat Leader, Contrat Territorial d'Occitanie, pôle de pleine nature du Massif Central...).

Principaux partenaires financiers

DRAAF - Fonds Leader



Contact PAT : Sébastien Pujol, directeur général adjoint (sebastien.pujol@parc-grands-causses.fr)



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL D'OUEST AVEYRON

Projet porté par la communauté de communes Ouest Aveyron (anciennement Grand Villefranchois) depuis 2018 :

- Superficie : 668 km²
- Nombre de communes : 29
- Nombre d'habitants : 29 000 (43,4 hab/km²)



Présentation PAT

La nécessité d'une politique intercommunale de l'alimentation se manifeste en 2018 au sein de la communauté de communes Grand Villefranchois autour de deux préoccupations principales : le maintien, le développement et l'animation de l'abattoir public de Villefranche en tant qu'outil au service des producteurs et la réflexion autour d'un projet de pôle multifonction agricole et agroalimentaire.

En mars 2019 est recruté un animateur à temps plein sur le PAT. Ce dernier travaille d'avril à juin 2019 à la réalisation d'un diagnostic territorial, résultant d'un ensemble d'entretiens semi-directifs (producteurs, transformateurs, metteurs en marché, consommateurs, etc.), d'un travail de bibliographie et des résultats de l'étude agricole du PLUi. Une fois finalisé, ce diagnostic fait l'objet d'une restitution auprès des enquêtés. Entre septembre et novembre 2019, sur la base de ce diagnostic, la communauté de communes élabore une proposition de plan d'action ainsi qu'une feuille de route.

C'est en janvier 2020 que la stratégie alimentaire du territoire est présentée au grand public, lors d'une conférence ouverte introduite par Frédéric Wallet, ingénieur de recherche à l'INRAE. Cet événement a permis à la collectivité de lancer la dynamique du PAT sur le territoire, et de dresser un état des lieux des prochaines étapes, à commencer par la construction d'une structure de gouvernance.

Caractéristiques du territoire PAT

Le territoire intercommunal est essentiellement rural avec un point central, Villefranche-de-Rouergue. Le reste de la population se répartit en de petits bourgs et villages relativement isolés des grands axes. Deux ensembles géologiques se répartissent de part et d'autre de la faille de Villefranche : le causse de Villeneuve (calcaire) et le Ségala (essentiellement granitique). Les sols de ce dernier sont généralement plus favorables à la production agricole. Le territoire est globalement très fortement dominé par l'élevage, ce qui conduit à se poser la question de la diversification. Plusieurs produits sont valorisés par des signes officiels de qualité et d'origine, comme le veau de l'Aveyron et du Ségala.



Structure de gouvernance du PAT

Pour l'heure, la gouvernance du PAT s'opère au travers de réunions qui mobilisent les partenaires concernés au cas par cas. Une structure de gouvernance multipartenariale est à l'étude sous la forme d'un comité de pilotage avec des sous-commissions techniques qui mettront en œuvre des actions précédemment validées. Il s'agira de mobiliser les acteurs déjà mis en réseau ainsi que de mettre en place une charte pour définir les grandes orientations que signeront les futurs partenaires. La participation des citoyens à la gouvernance est également envisagée, sous une forme à définir collectivement.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Assurer le maintien des exploitations agricoles et l'accès au foncier
- ↳ Développer les métiers et les compétences dans l'agriculture et l'agroalimentaire
- ↳ Développer des débouchés pour les productions locales
- ↳ Garantir l'accessibilité de l'alimentation
- ↳ Assurer la qualité des modes de production et de consommation



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Étude sur la faisabilité d'un espace test agricole.
- ✓ Réhabilitation des friches agricoles et restructuration foncière, en partenariat avec la SAFER.
- ✓ Développement d'un campus des métiers et des qualifications agricoles et agroalimentaires.
- ✓ Réalisation d'un diagnostic restauration collective : étude de chaque cantine et de son mode de gestion. Élaboration d'un plan d'action, mis en œuvre dès la rentrée scolaire 2020 (gestion du budget, mise en conformité avec la loi Egalim).
- ✓ Soutien à la consommation de viande locale, production majoritaire : développement de partenariats du type contrats de réciprocité avec les métropoles voisines ; réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en place d'un atelier de découpe et de transformation de viande.
- ✓ Projet d'épicerie solidaire qui inclurait des ateliers de cuisine bimensuels dans un quartier prioritaire de la ville de Villefranche-de-Rouergue, associés à des conseils budget et santé.
- ✓ Sensibilisation des consommateurs au travers d'événements grand public.

Principaux partenaires techniques

- ADDEAR ; APABA ; SAFER
- Chambres consulaires
- ARS
- Syndicats agricoles et groupes de producteurs
- Établissements de format^o agricole/agroalimentaire
- Communes

Principaux partenaires financiers

DRAAF, ARS (à venir), GAL Leader ; Région Occitanie ; FEADER

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

- CLS
- PNNS
- PLUi
- PCAET



PAT et formation

La collectivité a identifié la formation aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire comme un enjeu territorial. Ce dernier est intégré au PAT par le biais d'une réflexion autour d'un campus des métiers et des qualifications (CMQ), label du ministère de l'Éducation nationale qui valorise un ensemble d'établissements d'enseignements centrés autour d'une filière. Le lancement opérationnel du projet est prévu pour 2022.

Contact PAT : Thomas Béziat, animateur PAT (thomas.beziat@ouestaveyron.fr)

Source : <https://www.ouestaveyron.fr/developpement/agriculture-alimentation/projet-alimentaire-territorial/>



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC

Projet porté par le syndicat du ONR de l'Aubrac depuis 2018 :

- Superficie : 2 204 km²
- Nombre de communes : 78
- Nombre d'habitants : 27 782 (12,6 hab/km²)



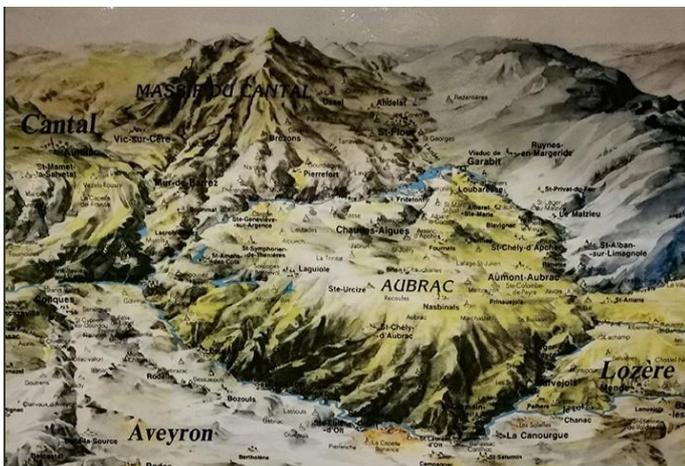
Présentation PAT

Le PNR Aubrac est devenu en 2018 le 53ème parc naturel régional après seize ans de concertation au cours desquels l'agriculture et l'alimentation sont apparues comme des éléments structurants à intégrer à la stratégie territoriale. La charte du PNR intègre donc à son axe 2 "Conforter la dynamique économique Aubrac par la valorisation de ses ressources" un volet sur la vocation agricole du plateau, décliné lui-même en 4 axes dont deux prioritaires*.

Dès 2014, dans le cadre de la démarche de rédaction de la charte, un état des lieux de la production agricole est effectué. Ce dernier est actualisé à l'été 2019, en même temps qu'un diagnostic complémentaire sur la consommation est réalisé.

En juin 2017, une convention de partenariat est signée avec les principaux partenaires, qui pose les bases d'une future démarche concertée. Encouragé par la DRAAF Occitanie et la DDCSPP 12, le PNR s'engage progressivement dans le PAT à partir de 2018.

Des actions ont déjà été conduites sur la thématique des circuits courts mais l'instauration récente de la gouvernance du PAT devrait permettre de les intégrer à un projet plus large avec un premier essai de plan d'action.



Caractéristiques du territoire PAT

Partagé entre trois départements et deux régions, l'Aubrac est un massif volcanique, un haut-plateau à l'écosystème riche et aux saisons très marquées. Ces particularités sont à l'origine de la prédominance de l'élevage dans le système agricole local de l'Aubrac. La vache éponyme, figure du patrimoine alimentaire local, est le symbole du renouveau du massif par une agriculture de qualité (plusieurs SIQO), qui cherche toutefois à se diversifier.

Structure de gouvernance du PAT

Le premier comité de pilotage a lieu le 22 juin 2020 à Saint-Urcize (Cantal), réunissant une trentaine de représentants des différents partenaires des trois départements. Cet événement marque le premier jalon du travail à entreprendre et laisse entrevoir des perspectives encourageantes. Un comité technique plus restreint viendra compléter le dispositif à l'automne 2020.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Mobilisation des acteurs locaux autour de l'ancrage territorial de la production et du renforcement de l'identité culturelle du terroir.
- ↳ Maintien et développement des activités agricoles par le soutien aux exploitations et aux entreprises et leur mise en réseau.
- ↳ Diversification de l'agriculture.
- ↳ Cohésion sociale et santé des populations.



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Étude ciblée sur les exploitants maraîchers, leurs besoins et les moyens de leur faciliter l'accès aux marchés publics en lien avec la loi Egalim. (Reportée à septembre 2020).
- ✓ Recensement des visites de ferme proposées sur le territoire en vue de l'élaboration d'une carte mise en ligne sur le site du PNR.
- ✓ Annuaire des producteurs à destination des métiers de bouche. Cet annuaire a pour objectif de faciliter l'approvisionnement local des artisans et restaurateurs et de valoriser les productions d'Aubrac à l'extérieur du territoire. 100 producteurs et 5 groupements sont répertoriés (Viande, produits laitiers, vins / boissons, légumes / fruits, œufs, miel et autres).
- ✓ Forum de l'alimentation : marché visant à faciliter la mise en relation des producteurs locaux avec les acteurs de l'alimentation (restaurateurs, artisans, collectivités...). Journée ponctuée de témoignages sur des actions réalisées dans d'autres territoires en faveur d'une alimentation relocalisée.
- ✓ Participation au projet SUDOE sur la revalorisation des plantes sauvages du sud-ouest européen, en partenariat avec des structures espagnoles et portugaises.
- ✓ Programme de formations à destination des producteurs.

Principaux partenaires techniques

- Chambres consulaires
- APABA
- Direction départementale de l'agriculture 12
- Jeune montagne (fromage Laguiole)
- Association de producteurs de thé d'Aubrac.
- Bœuf fermier Aubrac (association label rouge)

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie - Régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La charte du PNR est le document qui définit le projet du parc sur le temps long. Les préoccupations agricoles y figurent explicitement, ce qui suggère une action concertée pour y répondre.

Un PAT interrégional

Le PNR de l'Aubrac s'étend sur trois départements et deux régions. Cela constitue un réel enjeu en terme de gouvernance, mais permet aussi de multiplier les soutiens possibles.

Contact PAT: Chloë Vayssier, chargée de mission agriculture (agriculture@parc-naturel-aubrac.fr)

Source : <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/fr/le-projet/documents/Axe-2-1.pdf>

PAT DE RODEZ AGGLOMERATION

Projet porté par Rodez Agglomération depuis 2018 :

- Superficie : 205 km²
- Nombre de communes : 8
- Nombre d'habitants : 58 000 (283 hab/km²)



Présentation PAT

Rodez Agglomération souhaite concilier sur son territoire le bien produire, bien manger, et le développement équilibré d'activités économiques liées à la production agricole. Alors que plusieurs actions sur le thème de l'alimentation existaient déjà sur son territoire, l'agglomération a décidé en 2018 d'initier une politique territoriale alimentaire ambitieuse et partagée. Elle s'est pour cela appuyée sur une étude menée par l'APABA sur la structuration d'une filière bio pour l'approvisionnement de la RHD et une autre étude de repérage de terrains susceptibles d'accueillir une activité maraîchère.

L'agglomération a déposé un projet de candidature auprès de la DRAAF en 2018 qui s'articule autour de 4 objectifs opérationnels : l'animation foncière, la création d'un lieu de production maraîchère, l'approvisionnement en produits frais/local sur un site de RHD et le déploiement d'actions de sensibilisation à l'alimentation durable.

Alors que l'agglomération est en phase d'écriture d'un plan d'action détaillé, des actions portant sur la sensibilisation sur l'alimentation bas-carbone et la création d'un réseau de potagers domestiques « en pied d'immeubles » ont déjà été menées.



Caractéristiques du territoire PAT

Avec une altitude d'environ 500m, l'agglomération de Rodez se trouve en début de moyenne montagne, sur un territoire assez vallonné. Une agriculture de qualité occupe une grande majorité du territoire, plusieurs signes de qualité concernent principalement la viande et le fromage. L'industrie agro-alimentaire est une des filières majeures du territoire, avec la mécanique, le bois, l'aéronautique ou encore l'automobile. Le territoire, bien qu'en partie rural, a su garder une dynamique économique et de développement importante, c'est notamment le premier bassin d'emploi du département.

Structure de gouvernance du PAT

Rodez Agglomération coordonne et anime le projet. Le comité de pilotage est composé d'élus de l'agglomération et des collectivités, des chambres consulaires, des conseils départementaux et régionaux, des services de l'Etat et de quelques acteurs privés (restauration, hôtellerie, associations agricoles, SIQO). Il se réunit 2 à 3 fois par an. Les quelques actions déjà initiées ne nécessitent pas de comité technique, qui n'est donc pas encore constitué.

C'est le service développement économique de l'agglomération qui porte le PAT, mais d'autres services comme le développement durable, politique de la ville et les services techniques sont également impliqués dans le projet.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Développer une offre de produits biologiques afin de satisfaire les demandes des consommateurs notamment de la RHD (restauration hors domicile)
- ↳ Créer des économies d'échelle et optimiser les circuits de collecte ou de transformation pour permettre une juste rémunération des producteurs et une maîtrise des prix favorable au comportement d'achat des consommateurs et des collectivités
- ↳ Amener un développement le plus harmonieux possible de l'offre et de la demande de produits biologiques sur le territoire avec un engagement réciproque des opérateurs sur plusieurs années.
- ↳ Créer des emplois non-délocalisables (installation de jeunes agriculteurs, développement des circuits courts locaux, ...)
- ↳ Adapter le territoire aux conséquences du changement climatique en y réduisant la vulnérabilité alimentaire conformément aux objectifs fixés à son plan climat.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Création du pôle alimentaire territorial de Rodez Agglomération
- ✓ Création d'un lieu de production maraîchère : dédiée en grande partie à la production de demi-gros à destination des structures de restauration collective et professionnelle, ainsi que des distributeurs locaux. A vocation avant tout productive, ce lieu pourrait également remplir d'autres besoins du territoire : un espace pédagogique à destination des jardiniers amateurs, un terrain d'ateliers pratiques pour le BPREA maraîchage de l'ADPSA, une couveuse maraîchère pour des porteurs de projet ou encore une activité accessible à un public en insertion.
- ✓ Développement de l'alimentation locale de qualité en restauration collective : l'étude menée par l'APABA a montré un potentiel de développement très important mais également mis en lumière les blocages. L'agglomération a choisi de commencer par une opération pilote sur un établissement préparateur de repas afin d'essayer par la suite les solutions à mettre en place localement sur le même type de structure.
- ✓ Actions de sensibilisation sur l'Agglomération : elles ont pour l'instant été menées au travers de la réalisation d'un guide bas carbone et de jardins d'animations sur des jardins en pied d'immeuble, mais d'autres animations de sensibilisation sont prévues comme la création de jeux et d'animations pédagogiques à l'intention des convives de la restauration collective.

Principaux partenaires techniques

- APABA
- Progress (Régie de Territoire)
- Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

Principaux partenaires financiers

DRAAF

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Les questions agricole et alimentaires sont présentes dans les principaux documents de cadrage stratégiques :

- PLUi : réduction des zones à urbaniser, création d'une zone Agricole protégée, préservation du potentiel et de l'activité agricoles du territoire
- PCAET : développer une agriculture et une alimentation durable
- PLPD : lutte contre le gaspillage alimentaire
- PADD

Contact PAT : Philippe Bertolotti, responsable service création d'entreprises et promotion (Philippe.BERLOTTI@rodezaggllo.fr)

« LA POLITIQUE ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTALE, UN PROJET CITOYEN À FAIRE PARTAGER » - GARD (30)

Projet porté par le département du Gard depuis 2014 :

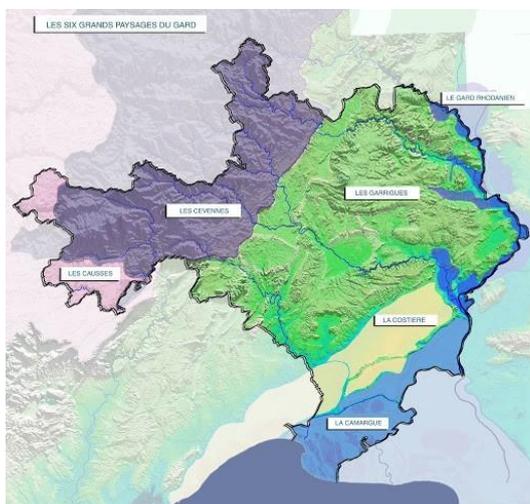
- Superficie : 5 853 km²
- Nombre de communes : 351
- Nombre d'habitants : 744 178 (127 hab/km²)



Présentation PAT

Le département du Gard a investi de longue date le champ du bien manger. En 2009, il s'engage dans une politique volontariste en faveur de l'agriculture biologique au travers d'un plan de développement multipartenarial et y consacre près d'un quart du budget alloué aux politiques agricoles. Cette implication a porté ses fruits : le Gard est aujourd'hui le deuxième département en agriculture biologique. Une stratégie de développement similaire est appliquée en 2012 à la thématique des circuits courts, qui encourage le glissement d'une politique strictement agricole vers une politique alimentaire. Dès 2014, son objectif est de favoriser et de pérenniser la transversalité de l'enjeu de l'alimentation au sein de l'action du conseil départemental et de mettre en œuvre la politique alimentaire qui en découle. Cette politique est construite et mise en œuvre avec les organismes professionnels agricoles, les associations de développement rural et autres acteurs partenaires du département.

Endossant un rôle de coordonnateur, le département affirme sa volonté de s'impliquer dans une action publique à long terme. La territorialisation de cette politique se manifeste par l'accompagnement technique et financier des collectivités et des porteurs de projets mais également par l'intervention directe du conseil départemental au travers de ses compétences propres.



Carte des ensembles paysagers du Gard
- Atlas des paysages © DREAL LR

Caractéristiques du territoire PAT

Troisième département d'Occitanie, le Gard est au carrefour de la vallée du Rhône et de l'arc méditerranéen. Ses paysages sont multiples, des plaines des Costières aux Causse et Cévennes, en passant par les garrigues et piémonts. Il résulte de cette grande diversité un profil agricole complet : viticulture, maraîchage, cultures arboricoles et élevage s'étendent sur une surface agricole utile de plus de 160 000 hectares et génèrent 12400 emplois directs. En outre, le département est le deuxième département en nombre de producteurs en agriculture biologique.

Structure de gouvernance du PAT

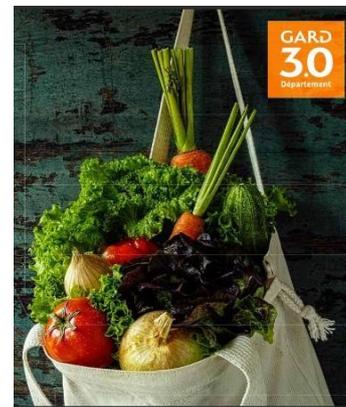
La politique alimentaire est inscrite dans le projet politique du département et portée par une élue référente qui préside le comité de pilotage (Copil). Celui-ci réunit l'ensemble des élus et des directeurs de service concernés par l'une ou l'autre des thématiques sous-entendues par l'enjeu alimentation, reflétant ainsi la transversalité du PAT.

L'animation du PAT est confiée à la mission « qualité alimentaire » placée sous la responsabilité de la direction générale adjointe « développement et cadre de vie ». Le pilotage s'effectue par réunions interservices autour des projets, en continuité avec les prises de décisions du Copil.

La gouvernance s'organise par ailleurs en externe avec les acteurs du territoire. Elle s'appuie sur l'expertise et le travail de terrain de nombreux partenaires et sur la consultation régulière des Gardois. La charte d'engagement pour une alimentation de qualité dans le Gard fédère les acteurs institutionnels, professionnels, associatifs, publics et privés et constitue la base du système de gouvernance.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Structuration d'une offre alimentaire de qualité sur le territoire : accompagnement de l'agriculture, développement économique et actions en faveur de l'emploi agricole, préservation de l'environnement et du foncier agricole
- ↳ Facilitation de l'accès des Gardois à l'offre alimentaire du territoire
- ↳ Sensibilisation à la consommation responsable et valorisation du patrimoine gastronomique du département



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Maintien et redéploiement d'activités pastorales sur le territoire de la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes.
- ✓ Poursuite des actions en faveur du développement des circuits courts.
- ✓ Labellisation Ecocert de la restauration collective ; projets d'animations dans les collèges sur le temps méridien ; création d'une unité de conditionnement des légumes et réintégration des cuisines autonomes dans tous les collèges.
- ✓ Accompagnement des publics précaires ; défi « Famille à alimentation positive ».
- ✓ Mise en place de la marque territoriale « Militant du goût » ; conception de circuits de tourisme gastronomique ; suivi de la démarche « Sites remarquables du goût » sur 5 produits.
- ✓ Animation territoriale axée sur l'alimentation durable : accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de PAT ou de projets de territoire, subventionnement d'initiatives locales, assistance technique et ingénierie financière au service des projets émergents.

Principaux partenaires techniques

- EPCI du territoire
- Pays et PETR
- GAL Leader
- ADEAR
- Solidarité paysannes
- FD CIVAM 30
- Chambre d'agriculture
- Terres Solidaires
- Divers bénéficiaires de subventions ponctuelles
- Prestataires de restauration collective

Principaux partenaires financiers

PNA niveau national - UE (Leader) - Région

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La collaboration entre les différents services autour du PAT permet à chacun d'entre eux de mobiliser ses propres leviers et dispositifs cadres afin d'enrichir le plan d'action collectif



Le département : Une échelle pertinente pour un PAT ?

Le Gard est le premier département d'Occitanie à s'être engagé dans un PAT dès la création du dispositif en 2014, suivi par le Gers en 2018. Les départements disposent de certains atouts : leviers directs (restauration collective, action sociale...), échelle intermédiaire permettant de jouer la carte de la proximité tout en ayant du recul sur l'articulation du territoire, capacité d'animation et de structuration ...

Contact PAT : Ph. Castanet (philippe.castanet@gard.fr) – A-S. Leplat (anne-sophie.leplat@gard.fr)

Source : <https://www.dailymotion.com/video/x5adue0> (vidéo de présentation)

RAPPROCHER LES CONSOMMATEURS DE LA MÉTROPOLE TOULOUSAINNE DES PRODUITS RÉGIONAUX – PAT

Projet porté par Toulouse Métropole depuis 2017 :

- Superficie : 458,2 km²
- Nombre de communes : 37
- Nombre d'habitants : 762 956



toulouse
métropole

Présentation PAT

Le PAT de la métropole toulousaine est guidé par quatre grandes orientations validées en conseil métropolitain le 10 octobre 2019*.

- Accompagner la production locale et l'installation agricole.
- Accompagner la restauration collective dans sa lutte contre le gaspillage alimentaire afin de dégager des marges de financement pour d'avantage d'approvisionnement en produits bio et locaux.
- Structurer les filières : développer l'approvisionnement local, la logistique et la transformation.
- Sensibiliser et faciliter l'accès des consommateurs à une alimentation saine et durable.

Ces préoccupations traduisent la volonté de s'impliquer dans différents domaines d'intervention (foncier et planification, développement économique, restauration collective, action sociale...) en utilisant tous les leviers disponibles (compétences métropolitaines, MIN, domaines agricoles, capacité d'animation...). Les élus se soucient par ailleurs de la cohérence territoriale de la démarche et souhaitent favoriser la complémentarité des échelles. Le PAT accorde donc une attention particulière aux possibilités de coopération entre territoires. Ce programme, abouti et transversal, a permis à la Métropole d'être lauréate de l'appel à projets national du PNA en 2018 et de s'engager pleinement dans son plan d'action.



Caractéristiques du territoire PAT

Premier ensemble urbain d'Occitanie, la métropole toulousaine n'est pas seulement industrielle et tertiaire. Elle est aussi marquée par la présence des activités agricoles, et particulièrement des cultures oléoprotéagineuses.

L'enjeu foncier y est particulièrement prégnant car la pression démographique fait peser le risque d'un conflit d'usage avec la préoccupation grandissante d'une alimentation locale.

Structure de gouvernance du PAT

Le PAT est porté par l' élu métropolitain délégué à l'agriculture et l'alimentation. Un comité stratégique partenarial (élus TM, Région, DRAAF, DDT, chambre d'agriculture, MIN, collectif « Nourrir la ville ») échange autour des ambitions et des orientations prioritaires (une convention multi-partenariale devrait être proposée fin 2020). Il s'appuie sur les propositions du comité métropolitain sur l'agriculture et l'alimentation locales, instance de concertation élargie à l'ensemble des acteurs socio-professionnels et associatifs du sujet, aux 37 maires des communes de la métropole, et aux élus des territoires alliés (Pays Portes de Gascogne etc.), ainsi que sur un comité technique en charge de la mise en œuvre opérationnelle. Le comité technique est animé par la chargée de mission agriculture-alimentation et rassemble une vingtaine de techniciens aux missions complémentaires (planification, aménagement, biodiversité, eau, développement économique, social et solidaire, restauration collective, régie agricole, prévention des déchets, santé, solidarités, logistique urbaine, marchés, commerce). Il a vocation à articuler et développer les différentes actions conduites par la métropole sur les sujets agricoles et alimentaires. Ces actions sont mises en œuvre par des groupes-projets techniques qui mobilisent les structures partenaires au niveau technique et font remonter des propositions au comité métropolitain.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Augmenter la part de produits locaux et bio en restauration collective.
- ↳ Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- ↳ Promouvoir auprès des consommateurs les produits locaux et les filières courtes.
- ↳ Faire du MIN un acteur logistique central de traçabilité locale et de sécurisation de l'approvisionnement.
- ↳ Actions de coopération en matière d'agriculture et d'alimentation avec les territoires voisins, notamment le PETR Portes de Gascogne
- ↳ Maintenir et développer une agriculture de proximité.
- ↳ Sensibiliser à une alimentation locale et de qualité dans des conditions économiques optimales.
- ↳ Sensibiliser à une alimentation et une consommation alimentaire éco-responsables.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Accompagnement de 4 projets agricoles pilotes : secteur maraîcher Izards Trois Cocus (maraîchage en quartier prioritaire) ; ferme de Salsas (maraîchage bio et agroforesterie, activités pédagogiques) ; plaine maraîchère des Quinze sols (préservation de la ceinture maraîchère historique) et enfin parc naturel et agricole de Pin-Balma (en projet) avec la régie agricole et viticole municipale de Toulouse (domaine de Candie).
- ✓ Animation d'un réseau d'accompagnement de la restauration collective (enquête et restitution auprès des communes, rencontre acheteurs/fournisseurs, formation marchés publics...).
- ✓ Repositionnement du MIN : test de nouvelles solutions logistiques, étude d'opportunité d'ateliers de transformation intégrés, accueil de la banque alimentaire, participation gouvernance PAT.
- ✓ Contrat de réciprocité avec Le PETR Pays portes de Gascogne : association du PETR à la gouvernance du PAT, intégration d'un carré des producteurs du Gers au MIN.
- ✓ Animations « nature et agriculture » dans les écoles, défis « Famille à alimentation positive ».

Principaux partenaires techniques

- Région
- DRAAF
- DDT
- MIN
- Chambre d'agriculture
- Collectif "Nourrir la ville"
- Communes de la métropole

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Le PAT est l'une des 83 actions (n°53) du PCAET adopté par Toulouse Métropole, complémentaire à l'action n°52 « développement de projets de territoire favorisant les circuits courts, l'agriculture biologique et le maraîchage périurbain ». Toulouse est par ailleurs signataire de la charte de Milan. La métropole souhaite par ailleurs articuler le PAT avec les différents dispositifs d'aménagement urbain (QPV, ZAP...)

Contact PAT : I.Karcher-Bernard, c.m. agriculture et alim.
(isabelle.karcher@toulouse-metropole.fr)

Source : Source: https://deliberations.toulouse.fr/data/archive/20191018_DELIBERATION_DEL-19-0788.pdf

PAT COMMINGES PYRÉNÉES

Projet porté par le PETR Comminges Pyrénées depuis 2018 :

- Superficie : 2 137 km²
- Nombre de communes : 235
- Nombre d'habitants : 75 000 (20,1 hab/km²)



Présentation PAT

Le PAT du Pays Comminges Pyrénées est le prolongement et le développement d'une démarche lancée dès 2015 par la communauté de communes des Pyrénées Haut-Garonnaises. En effet, le PETR, qui reprend le projet en 2018, s'appuie sur un diagnostic territorial précédemment réalisé en vue de favoriser l'approvisionnement bio et local de la restauration scolaire du territoire au travers d'un pôle maraîchage bio. Les résultats de ce diagnostic sont enrichis par les retours de terrain d'Erables 31, qui prolonge la recherche en dehors du périmètre initial. Le PETR utilise également les diagnostics réalisés pour le SCoT. Ce dernier lui sert également de boussole dans la mise en œuvre du PAT, dans la mesure où le développement des circuits courts y est inscrit et donc validé politiquement.

Suite à l'adhésion d'Erables 31 et du PETR à un projet commun formalisé en tant que PAT, des ateliers de préfiguration ont été organisés à partir de la fin de l'année 2017 ayant réuni collectivités, associations, producteurs, artisans, consommateurs et organismes d'appui au monde agricole. Ces ateliers ont abouti à un état des lieux et une liste de 35 actions, qui ont été repris par l'instance de gouvernance dans un plan d'action décliné en quatre axes de travail principaux. Ce projet détaillé a été présenté en 2019 au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour une reconnaissance officielle, laquelle a eu lieu en août 2020, donnant au projet une visibilité supplémentaire.



Caractéristiques du territoire PAT

Composé de trois EPCI (cf. gouvernance), le territoire du PETR s'étend du piémont des Pyrénées (<200m) à ses plus hauts sommets (>3200m). Dans cet espace rural et de faible densité, l'agriculture est majoritairement extensive et relativement diversifiée quoique plutôt orientée polyculture/élevage. Les participants aux concertations du PAT ont souligné que la diminution de l'activité agricole, l'éloignement entre l'offre et la demande et la faible valorisation des produits de qualité sur le territoire participent à l'effacement de « l'identité Commingeoise ».

Structure de gouvernance du PAT

Les structures pilotes du PAT se réunissent dans un comité de pilotage. Il est actuellement composé des huit structures suivantes : CC Pyrénées haut-garonnaise, CC

Cagire Garonne Salat, CC cœur et coteaux du Comminges, PETR Comminges Pyrénées, DRAAF Occitanie, Région Occitanie et conseil départemental de Haute-Garonne. L'engagement des différentes parties a été ratifié dans une « convention de partenariat ». La gouvernance est évolutive et de nouveaux membres peuvent y être associés.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Favoriser une production et une consommation locales respectueuses de l'environnement par l'accompagnement des producteurs dans l'amélioration de leurs pratiques et le développement de circuits courts de proximité incluant une filière spécifique RHD.
- ↳ Identification des besoins en outils de transformation pour faciliter la mise en adéquation entre les productions locales et les attentes des acheteurs, assurant ainsi le maintien et l'augmentation de la valeur ajoutée sur le territoire.
- ↳ Étude-action centrée sur la filière viande dans le périmètre du territoire de la communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges. L'objectif est de déterminer les conditions du maintien de l'activité des deux abattoirs du Comminges et d'élaborer un plan d'actions visant à assurer le lien entre les productions en amont et leurs débouchés en aval.
- ↳ Communiquer sur les produits locaux pour pallier le manque de reconnaissance et d'identification de ces derniers par les consommateurs.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Consolidation et déploiement d'AgriLocal
- ✓ Promotion et accompagnement du programme « Lait et fruits à l'école »
- ✓ Accompagnement d'un échantillon de sites de restauration collective dans l'introduction de produits bio, locaux et de qualité
- ✓ Consolidation et accompagnement des ateliers de Cocagne Alimen'terre
- ✓ Déploiement d'une étude sur la structuration et le développement des structures d'abattage
- ✓ Accompagnement des porteurs de projet agricole mettant l'accent sur les aspects environnementaux : approche agroforesterie, utilisation de matériaux biosourcés...
- ✓ Organisation d'un défi « famille à alimentation positive »
- ✓ Redéploiement de la filière brebis laine

Principaux partenaires techniques

- Producteurs
- Transformateurs et artisans
- Région Occitanie
- Département de Haute-Garonne
- Erables 31

Principaux partenaires financiers

DRAAF - Leader



Principaux dispositifs en lien avec le PAT

- Contrat local de santé
- SCoT
- Plan climat air énergie territorial

Contact PAT : M.Guyot, c.m. tourisme et économie
(mathilde.guyot@commingespirenees.fr)

Source : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Programme-national-de->

TRANSITION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DU PAYS TOLOSAN

Projet porté par le PETR Pays Tolosan depuis 2019 :

- Superficie : 865 km²
- Nombre de communes : 72
- Nombre d'habitants : 111 500 (118 hab/km²)



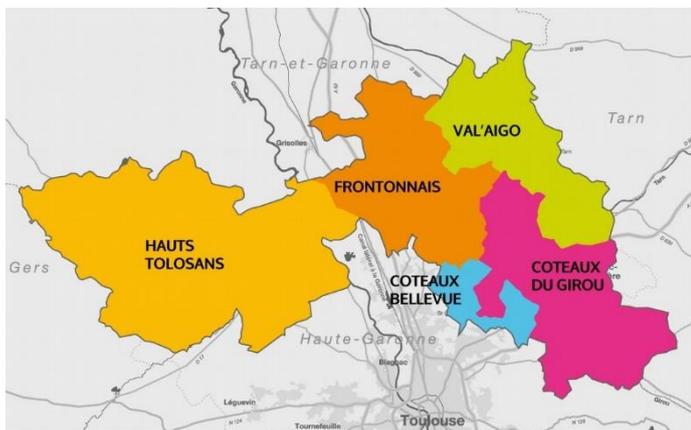
Présentation PAT

Depuis le début des années 2010, le territoire du PETR est le cadre d'initiatives individuelles portées par des collectivités ou des associations, comme le montre l'abondance de ressources en ligne sur la plateforme documentaire du PETR*. Parmi ces initiatives, le groupement "Cocagne Haute-Garonne", fort de deux expériences similaires installe sur la commune de Gragnague en 2012 "Les jardins du Girou". Cette structure d'insertion est organisée autour d'une activité de maraîchage biologique sur 20 ha qui permet une distribution hebdomadaire de près de 300 paniers de fruits et légumes.

En 2019, le PETR lance une concertation en vue de réaliser une étude-action sur les filières agroalimentaires, avec comme portes d'entrée la restauration collective, l'application de la loi Egalim et les besoins des différents acteurs. La construction imminente d'un lycée à proximité immédiate des jardins du Girou constitue un élément déclencheur de la commande de cette étude-action. Sa réalisation est l'occasion de mobiliser les potentiels partenaires et de les informer sur l'émergence du PAT. Elle est en ce sens un document fédérateur dont l'objectif est de résumer les potentialités. Ce travail, premier jalon d'une action territoriale concertée, est encouragé en 2020 par la DRAAF Occitanie au travers d'une dotation de 10 000€ qui permettra d'engager le PETR vers la concrétisation des actions envisagées.

* <http://paystolosan.eu/le-petr-pays-tolosan/fonds-documentaire?folder=dev-durable>

Caractéristiques du territoire PAT



Le pays Tolosan regroupe cinq intercommunalités périurbaines du nord de la métropole toulousaine. En raison de cette proximité, le territoire est en proie à la spéculation foncière et au risque d'enfrichement qui en découle. Toutefois, l'identité agricole reste forte et près de 1000 emplois sont directement liés à cette activité. Les cultures historiques de maraîchage, arboriculture, viticulture ont laissé la place aux cultures céréalières aujourd'hui dominantes. Une double dynamique s'opère avec d'une part l'agrandissement des fermes et d'autre part des installations de maraîchers sur de micro-surfaces.

Structure de gouvernance du PAT

Le PAT en émergence repose sur la complémentarité des deux structures principales, les jardins du Girou et le PETR, dans le cadre d'une relation de maîtrise d'ouvrage. Le PETR, au-delà du portage politique du PAT, mobilise sa capacité d'animation et de concertation, ainsi que sa pratique en terme de montage de projet, et s'appuie sur l'expérience des jardins du Girou qui peut en outre mobiliser son important réseau.

Le copil dédié à la commande de l'étude action a réuni les partenaires listés ci-après. Il est prévu de réunir par la suite un Copil PAT plus large et volontairement ouvert réunissant davantage de partenaires (en particulier financiers, institutionnels et techniques).

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Transformation de l'agriculture face aux enjeux environnementaux : foncier, installation, formation, espaces tests, accompagnement vers des pratiques agroenvironnementales, mise en place de la ferme pilote, réflexion autour d'un nouveau jardin de cocagne, orientation vers le demi-gros...
- ↳ Accompagnement vers la transition agroécologique de la restauration collective : mutualisation des productions en direction de ce marché en se souciant des contraintes des producteurs et des professionnels.
- ↳ Accessibilité de l'alimentation biologique et durable quels que soit le revenu du foyer.



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Les différents enjeux du PAT se retrouvent dans l'étude-action "transition agricole et alimentaire du Pays Tolosan" qui s'intéresse à la faisabilité opérationnelle, à l'identification des acteurs mobilisables, et définit un plan d'action :
- ✓ Production de légumes demi-gros : implantation d'une ferme-pilote expérimentale sur 15 ha en lien avec les besoins des cantines. Volonté de travailler avec des céréaliers en diversification, ce qui pourrait impliquer la mise en place de formations et de dispositifs de mutualisation d'expérience et de matériel.
- ✓ Solutions logistiques : le projet initial consistant en la construction d'une légumerie a évolué vers un outil "relais cocagne", plateforme physique d'approvisionnement permettant de regrouper l'offre et d'offrir une capacité de stockage, un outil de conditionnement léger et des solutions de livraison.
- ✓ Restauration destinée à sensibiliser le grand public. Le projet se veut en lien avec le territoire en participant à son animation par des actions de formation des professionnels, un lieu co-working orienté vers l'alimentation ainsi que la poursuite de la distribution de paniers solidaires qui incluent un co-financement des collectivités.

Principaux partenaires techniques

- Les jardins du Girou et leurs partenaires réguliers : Terres de liens, Erables 31, le 100e singe,
- ADEAR
- Communes et EPCI du territoire
- Région Occitanie (en perspective)

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie - ADEME



Contact PAT : Hélène Gayraud, directrice PETR (h.gayraud@paystolosan.eu)

Source : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Programme-national-de-l>

MANGER BIEN, MANGER MURETAIN ! PAT DU MURETAIN AGGLO

Projet porté par la communauté d'agglomération de Muret (CAM) depuis 2019 :

- Superficie : 320 km²
- Nombre de communes : 26
- Nombre d'habitants : 120 000 (375 hab/km²)



Présentation PAT

Le projet alimentaire de territoire du Muretain agglo est envisagé comme une politique structurante et évolutive en réponse aux besoins réels du territoire. Il se construit progressivement autour de deux principaux piliers que sont la restauration collective et la préservation du foncier. Pour le volet foncier, la CAM s'appuie sur une première expérience en suivi de projet agricole durable : en 2018, le service développement économique, aujourd'hui en charge de l'élaboration du PAT, a accompagné sur la commune de Pinsaguel la création d'une ferme en aquaponie, du diagnostic agronomique à la sélection des agriculteurs. En 2019, une convention entre la CAM et l'association locale « Mil'Pat sud Garonne » a permis à une étudiante ingénieure de réaliser un diagnostic du territoire à l'occasion de son stage de fin d'études cofinancé par la DRAAF. Celui-ci propose une analyse de la place de l'agriculture sur le territoire et un état des lieux des pratiques en restauration collective dont découlent des suggestions d'actions sur ces deux volets.

La CAM lance fin 2020 une assistance à maîtrise d'ouvrage sur laquelle l'agglomération souhaite s'appuyer pour développer et travailler le plan d'actions pressenti et proposer un cadre opérationnel idoine à partir des deux leviers précités : foncier (« expertiser le foncier en propriété communale à des fins d'installation ») et RHD (« vers un approvisionnement durable et responsable en RHD »).



Caractéristiques du territoire PAT

Situé à 25 kilomètres au sud de Toulouse, la CAM se compose de 26 communes organisées autour de trois centralités : Muret, Portet sur Garonne et Saint-Lys. Ce territoire sujet à une croissance démographique marquée développe une stratégie de territoire appuyée sur ses nombreuses compétences propres. La SAU représente plus de la moitié du territoire.

Structure de gouvernance du PAT

Une pluralité de partenaires sont d'ores et déjà impliqués dans un comité de pilotage dont la première fonction fut le portage du diagnostic. Ce fonctionnement a fait ses preuves lors de cette première phase et sera déployé sur les étapes suivantes. Un élu référent assure les fonctions politiques afférentes au PAT, en collaboration avec la chargée de mission développement économique qui consacre un temps partiel au suivi technique du projet, variable selon la temporalité du projet. Le renfort d'un animateur/coordonateur est prévu, sous réserve de disponibilité de financement.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Foncier agricole et installation : sur le territoire du Muretain agglo s'opère une concurrence entre les fonctions spatiales du fait de la très forte pression foncière liée à la proximité de la métropole toulousaine. Cette réalité s'ajoute à des problématiques plus générales : difficulté à l'installation et à la transmission, agrandissement et rationalisation des exploitations, manque de diversité... Il apparaît en outre que certains élus ne sont guère sensibilisés aux apports d'une agriculture de proximité et aux enjeux transversaux qui s'y rapportent. L'ambition de la CAM au travers du PAT est de renverser le paradigme dominant qui voit dans les terres agricoles une réserve foncière. Il s'agit de reconnaître et faire reconnaître leur valeur intrinsèque liée à leur potentiel nourricier. Pour cela, la collectivité souhaite utiliser le foncier communal identifié lors du diagnostic (209 parcelles représentant près de 200 hectares) pour le mettre à disposition de porteurs de projets qui feront l'objet d'une sélection attentive et d'un suivi rigoureux sans perdre de vue le caractère multifonctionnel de l'activité agricole. Dans les cahiers des charges qui se construiront au travers de l'AMO seront valorisés les projets d'installation les mieux adaptés à l'optique circuits-courts et aux besoins de la restauration collective. Pour cela, la collectivité souhaite utiliser le foncier communal identifié lors du diagnostic (209 parcelles représentant près de 200 hectares) pour le mettre à disposition de porteurs de projets qui feront l'objet d'une sélection attentive et d'un suivi rigoureux sans perdre de vue le caractère multifonctionnel de l'activité agricole.
- ↳ Approvisionnement durable et responsable de la restauration collective : La loi Egalim est un des éléments déclencheurs de la réflexion autour d'un PAT. La restauration collective est une préoccupation d'autant plus importante que la CAM dispose de la compétence associée. Près de 1,7 millions de repas sont servis annuellement sur les 45 sites gérés par la collectivité, ce qui fait d'elle un acteur de poids susceptible d'offrir des débouchés et d'entraîner des changements de pratiques sur le territoire. L'outil que constituent les marchés publics sera orienté vers des commandes écoresponsables en utilisant un référentiel des producteurs préalablement réalisé. Une stratégie collective concernant la logistique devrait être également définie.
- ↳ Ces enjeux connexes comprennent des axes de travail satellites comme l'éducation à l'alimentation et la lutte contre le gaspillage et pourront à moyen terme être enrichis de nouveaux objectifs.

Principaux partenaires techniques

- Communes ; Foyers ruraux
- 3PA (association d'éducation au dév. durable)
- Mil'Pat sud Garonne
- SAFER
- Chambre d'agriculture
- Associations de développement agricole :
- Erables 31, Adear 31, Nourrir la ville, Hum'agri
- Collectif local des acteurs de l'ES (Co-mains)
- Agrilocal 31

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

- PLUi
- PCAET
- PAEN
- SCoT
- ZAP

Contact PAT : C.Kempenar, c.m. développement éco.
(catherine.kempenar@agglo-muretain.fr)

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU DÉPARTEMENT DU GERS

Projet porté par le conseil départemental du Gers depuis 2018 :

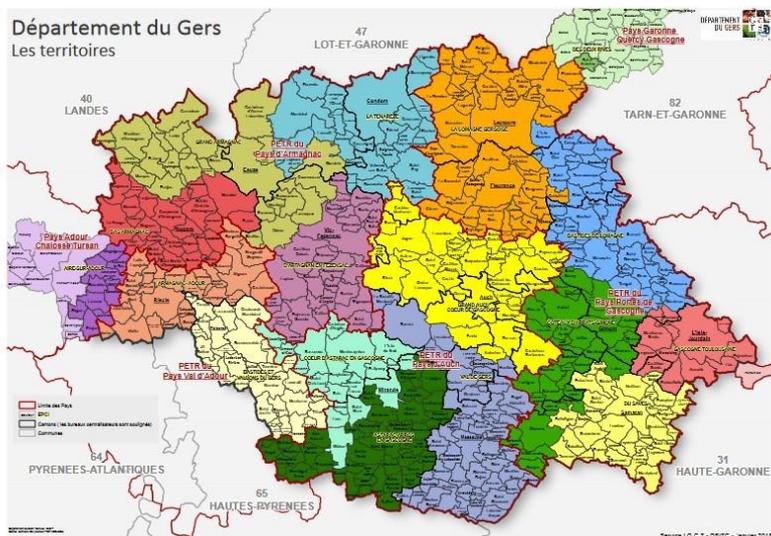
- Superficie : 6 257 km²
- Nombre de communes : 461
- Nombre d'habitants : 191 000 (31 hab/km²)



Présentation PAT

Depuis près de 10 ans, le département du Gers est engagé dans une démarche d'amélioration de la restauration collective des collèges pour progresser vers la durabilité. Ce travail a permis la mise en place de nombreuses réunions de concertation et l'élargissement de la démarche par l'inclusion des autres collectivités. Les assises de la restauration collective durable, en 2018 et 2019 ont permis de renforcer l'intérêt des acteurs locaux pour cette thématique. À partir de début 2019, l'alimentation durable est envisagée par le département dans une optique plus transversale par le rapprochement entre « le bien produire » et le « bien manger ». Par ailleurs, l'émergence plus récente de plusieurs PAT infra-départementaux a conduit le conseil départemental à mener une réflexion sur la nécessaire coordination entre les projets, en particulier autour de l'enjeu logistique.

Les préoccupations actuelles des porteurs du projet portent sur la construction de la gouvernance et du programme d'action concertée et la définition d'un calendrier opérationnel. L'importante subvention versée au département, désigné comme lauréat du PNA, ainsi qu'un budget interne spécifiquement dédié constituent un contexte favorable au développement immédiat du PAT départemental.



Caractéristiques du territoire PAT

Département rural et enclavé, le Gers ne manque pourtant pas d'atouts. Ses paysages agraires de coteaux et son riche patrimoine historique et gastronomique en font une destination touristique prisée où le tourisme à la ferme s'est développé dès les années 1990. Une moitié des exploitations est spécialisée en céréales, oléagineux et protéagineux. La vigne, l'élevage de palmipèdes et de bovins tiennent aussi un rôle de premier plan. Les nombreuses rivières qui traversent le Gers du sud au nord ne masquent pas la difficile gestion de l'eau.

Structure de gouvernance du PAT

Le comité de pilotage est l'instance décisionnelle et réunit les principaux partenaires, à commencer par les collectivités impliquées dans l'espace de coordination (EPCI et PETER). Une première réunion s'est tenue en décembre 2020 et un Copil de lancement du projet finalisé est prévu pour janvier 2021. Le Copil s'appuie sur un conseil de coordination, lieu d'échange entre techniciens de divers structures et services et sur cinq ateliers thématiques réunissant les techniciens et partenaires concernés : restauration, logistique/producteurs/fournisseurs, accessibilité/ social, communication et sensibilisation, agriculture. Ils ont pour principal objectif la mutualisation de l'information disponible. Depuis 2019, une animatrice/coordonnatrice travaille sur le PAT.

Principaux enjeux du PAT

Le projet alimentaire de territoire porté par le conseil départemental du Gers est guidé par deux principaux objectifs :

- ↳ Intéresser les acteurs du territoire à l'articulation entre « bien produire » et « bien manger ».
- ↳ Utiliser l'échelle du département pour favoriser la coordination entre les différents projets infra-départementaux qui répondent au premier objectif.



Exemples d'actions réalisées ou programmées

Le plan d'action à co-construire inclura la poursuite des principales actions engagées, notamment en restauration collective, à un programme plus large défini avec les partenaires déjà volontaires. Par exemple, le Département a mis en place une convention avec le GIP Gers solidaire pour une gestion commune des projets ayant trait à la solidarité alimentaire.

- ✓ Restauration collective de qualité : création d'un annuaire restauration collective, formation du personnel, amélioration de la logistique pour tendre vers un approvisionnement local...
- ✓ Éducation des collégiens au bien manger : organisation de visites, proposition d'un programme pédagogique d'éducation et de sensibilisation...
- ✓ Développement d'un programme d'actions de communication et d'événements sur les enjeux de la transition vers une agriculture et une alimentation durable.
- ✓ Regroupement des collectivités du territoire au sein d'un espace de réflexion commun.

Principaux partenaires techniques

- EPCI et PETR du territoire
- Chambre d'agriculture
- Bios du Gers
- Arbre et paysage 32
- ADEAR
- ADASEA
- Association française d'agroforesterie
- Gers Solidaire

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La subvention consécutive à la nomination comme lauréat du PNA est envisagée comme levier de financement pour les moyens d'animation du projet tandis que les fonds propres du conseil départemental pourront servir à financer les investissements relatifs au PAT.



Faire territoire par le PAT

Le département du Gers utilise son échelle d'intervention* pour proposer un cadre fédérateur aux acteurs locaux qui s'intéressent aux politiques alimentaires et portent des projets localement. Ils ont souvent, en effet, des besoins et des problématiques similaires. Mutualiser la réflexion permet de mieux avancer mieux et d'éviter des doublons. Trois EPCI et deux PETR participent aujourd'hui à la démarche.

*cf fiche département du Gard

Contact PAT : Louise Azam, chargée de mission PAT (LAZAM@gers.fr)

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS D'ARMAGNAC

Projet porté par le PETR Pays d'Armagnac depuis 2019 :

- Superficie : 1 700 km²
- Nombre de communes : 105
- Nombre d'habitants : 43 000 (25,3 hab/km²)



Présentation PAT

Depuis 2007, le Pays d'Armagnac cherche à concilier le développement de son territoire et les exigences de durabilité. L'environnement préservé du territoire, ses qualités intrinsèques et ses dynamiques endogènes sont perçus comme de leviers de développement forts, à encourager. Cette stratégie a guidé la première participation aux programmes Leader. Elle a été reprise en 2014 et enrichie du premier Plan climat du territoire (PCAET). En 2019, le PETR est lauréat des CTE sur la base d'un projet incluant la mise en œuvre d'un PAT. PCAET et CTE, deux dispositifs structurants, intègrent donc une action publique transversale sur les enjeux alimentaires concrétisée au travers du PAT. Celui-ci est pensé à la fois pour répondre aux besoins des habitants et pour faire de l'alimentation un catalyseur de développement local.

Le renouvellement des élus en septembre 2020 n'a aucunement entravé la poursuite de la dynamique engagée. Au contraire, signal fort, la première conférence des maires de la nouvelle équipe, qui s'est tenue le 19 octobre 2020, avait pour thème l'alimentation. Ce fut l'occasion de présenter le diagnostic alimentaire complet réalisé sur six mois et les perspectives qui en découlent. Le lancement officiel du PAT doit intervenir fin 2020. En parallèle de la structuration du portage politique, les premières actions ont été lancées dès la mi 2020 et doivent se poursuivre. Par ailleurs, si la construction de la gouvernance du PAT et les résultats du diagnostic pourront conduire à l'évolution du plan d'actions, certaines opérations sont financées, programmées et prêtes à être réalisées.



Caractéristiques du territoire PAT

Le Pays d'Armagnac regroupe quatre intercommunalités du nord-ouest du département du Gers. Sur ce territoire éloigné des grands axes, nombreux sont les habitants qui vivent et travaillent sur place, dans l'agriculture (11,15 % d'exploitants, 74 % du territoire en SAU) mais surtout dans le tertiaire (60%). Ce territoire comporte de nombreuses fragilités économiques et sociales mais le tourisme y demeure un secteur essentiel. Le pays d'Armagnac est en effet la première destination touristique du Gers et son riche patrimoine, notamment gastronomique (maisons d'Armagnac, Canard gras...) y contribue assurément.

Structure de gouvernance du PAT

Pour l'heure, l'animation du projet est assurée par la direction et un technicien du PETR à mi-temps sur cette mission et à mi-temps comme chef de la restauration collective de Nogaro. Une commission alimentation sera mise en place fin 2020 et pourra aboutir à une forme de gouvernance partagée à définir, qui inclura certainement les structures déjà mobilisées ou sensibilisées lors de la préfiguration du PAT.

Principaux enjeux du PAT

- ↪ Agriculture et production alimentaire : favoriser la diversification et un modèle respectueux de l'environnement, renforcer la production locale, la rendre accessible sur le territoire.
- ↪ Transformation et agroalimentaire : valoriser le savoir-faire local, relocaliser les transformations, réflexion sur les outils d'abattage.
- ↪ Restauration collective : assister les structures de restauration collective dans l'application de la loi Egalim et des principes de durabilité, améliorer la formation des agents par une offre ciblée et la mise en réseau des structures et des personnels, favoriser l'achat local et groupé, associer le moment du repas à des programmes et ateliers pédagogiques d'éducation au goût et à l'alimentation durable.
- ↪ Logistique/transport : rechercher et appliquer des solutions au principal frein au développement des circuits courts, mettre en place une unité de massification en s'appuyant sur des opérateurs locaux.
- ↪ Amélioration de la qualité et de la répartition de l'offre alimentaire.
- ↪ Tourisme et alimentation : valoriser les filières d'excellence qui font la réputation des terroirs d'Armagnac, créer ou accompagner des événements autour de ces thématiques.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Aménagement à Nogaro d'un centre de formation des professionnels et des particuliers à l'alimentation durable : cuisine des produits locaux, lutte contre le gaspillage, formation santé/nutrition
- ✓ Programme d'accompagnement des cantines scolaires : offre de service (formation, accompagnement technique, ingénierie financière...) ou assistance au portage de projets. Début : novembre 2020
- ✓ Ateliers culinaires tous publics « alimentation durable », en partenariat avec l'association PIMAO
- ✓ Accompagnement à la création et au suivi du pôle viande de la Ténarèze à Condom
- ✓ Participation au projet de maraîchage écologique en irrigation par récupération des eaux traitées et chauffage géothermique en lien avec l'implantation d'un bassin nordique sur la commune de Nogaro
- ✓ Étude de solutions logistiques répondant aux besoins des acteurs et à la problématique du dernier kilomètre

Principaux partenaires techniques

- EPCI et communes
- Conseil départemental
- Chambre d'agriculture du Gers ; MSA Ténarèze
- GIP Gers solidaire
- CNFPT
- Ass. PIMAO
- Réseau UnPlusBio

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie – ARDC – Gal LEADER

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Le PAT constitue un axe du Contrat de transition énergétique et entre en cohésion avec le PCAET. Le PETR mobilise les dispositifs et financements relatifs au projet de territoire.

Contact PAT : Hugo Dereymez, chargé de mission PAT (projet-alimentaire@pays-armagnac.fr)

Source : <https://www.pays-armagnac.fr/>

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL BASTIDES DE LOMAGNE

Projet porté par la Communauté de communes Bastides de Lomagne depuis 2019 :

- Superficie : 432 km²
- Nombre de communes : 41
- Nombre d'habitants : 11 112 (26 hab/km²)



Présentation PAT

Les prémices d'un PAT animé par la communauté de communes Bastides de Lomagne (CCBL) apparaissent en 2015. Lors de la fusion des précédents EPCI la compétence de la restauration collective est rapidement identifiée comme levier d'action. Entre 2015 et 2019, la CCBL met ainsi en place divers dispositifs d'animation de la pause méridienne. Certains d'entre eux sont inclus dans le PNNS du territoire, donnant ainsi une orientation « nutrition/santé » à ce premier ensemble d'actions. La thématique des circuits courts est également creusée, notamment avec la création en 2017 d'un annuaire des fournisseurs de produits alimentaires (vente directe à la ferme, commerces alimentaires...)

La perspective d'une candidature à l'appel à projet 2019/2020 du PNA a conduit les animateurs du PAT à l'enrichir d'une structure de gouvernance opérationnelle et multipartenariale. Lors du 1er comité de pilotage, en octobre 2019, huit enjeux prioritaires ont été définis et envisagés comme axes de travail. A l'issue de cette candidature, la Communauté de communes a été attributaire d'une subvention régionale de la DRAAF qui lui a permis d'engager un travail d'enrichissement des diagnostics existant dans la perspective d'identifier les besoins des acteurs du territoire.



Caractéristiques du territoire PAT

Située à l'est du Gers, sur l'axe Auch/Montauban, aux portes de la métropole toulousaine, la communauté de communes Bastides de Lomagne est composée de 41 communes, toutes classées en zone de revitalisation rurale (ZRR). Le profil agricole de cette région est dominé par les grandes cultures d'oléoprotéagineux. Cela ne doit pas masquer une relative diversité culturelle, ni l'importance de l'agriculture biologique avec 93 exploitations recensées sur le territoire.

Structure de gouvernance du PAT

Le comité de pilotage, structure décisionnaire, valide et suit un programme d'action annuel conforme aux huit enjeux qu'il a déterminés. Ce plan d'action est mis en œuvre au travers de 3 comités techniques : soutien aux producteurs, parcours agrotouristique, gouvernance générale du PAT. Cette gouvernance complète est soutenue par deux chargées de mission de la communauté de communes, qui, avec le renfort de stagiaires, assurent l'animation du projet.

La participation citoyenne est un point clef du PAT Bastides de Lomagne. Les habitants ont été sollicités par questionnaire pour le diagnostic de territoire et une réunion de concertation publique a réuni une cinquantaine de participants en janvier 2020. Il en est ressorti près de 150 propositions qui ont par la suite été discutées et retravaillées en Copil.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Augmentation de la part de produits locaux en restauration collective
- ↳ Changement de modèle en restauration collective
- ↳ Sensibilisation à une meilleure alimentation
- ↳ Développement de l'accès à une alimentation locale
- ↳ Développement de l'offre en produits locaux
- ↳ Lutte contre le gaspillage alimentaire
- ↳ Développement de l'attractivité alimentaire du territoire
- ↳ Création de lien entre les acteurs du PAT

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Mise en place d'une commission des menus en restauration scolaire afin de faciliter l'introduction de produits locaux ; réalisation puis actualisation d'un listing de producteurs et fournisseurs alimentaires ; actions santé/nutrition auprès des enfants et des personnes âgées ; élaboration d'une feuille de route agrotouristique et réalisation de supports (sets de table, flyers...) mettant en valeur les producteurs.
- ✓ À ces actions déjà réalisées viennent s'ajouter quelque 150 idées qui découlent de la concertation publique et sont la déclinaison en terme d'actions des huit axes du PAT. La démarche à entreprendre consiste alors à sélectionner les plus pertinentes et à les articuler en un plan d'action cohérent et opérationnel.

Principaux partenaires techniques

- Communes
- Centre intercommunal d'action sociale
- Office de tourisme des Bastides de Lomagne
- PETR des Portes de Gascogne

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie – ARS

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Du fait de sa transversalité, le PAT de la CCBL s'articule avec d'autres outils de développement et d'aménagement et entre en résonance avec différentes politiques.

Le PNNS, accompagné par l'ARS, inclut un volet nutrition/santé complémentaire aux autres orientations du PAT, de même que le PCAET, qui vise à agir sur le volet environnemental, notamment au travers de la réduction du gaspillage.

Par ailleurs, la Communauté de communes est intégrée au PETR des portes de Gascogne, qui est lié au MIN de la métropole toulousaine par un contrat de réciprocité susceptible d'offrir de nouveaux débouchés aux produits du territoire.



Réactifs face au Covid-19 !

L'urgence liée aux restrictions des déplacements a poussé la CCBL, forte de sa capacité centralisatrice, à participer à la réorganisation des circuits de distribution. Elle s'est pour cela appuyée sur l'existant. L'annuaire réalisé en 2017 qui recense, par petit bassin de vie et par type de produit les producteurs et commerces de proximité, a été réactualisé* en urgence en mobilisant l'office de tourisme et les mairies. Sa diffusion a été massive par différents canaux : pages web, réseaux sociaux, listes mails... De nouveaux modèles ont émergé durant cette crise, la CCBL travaille désormais à les pérenniser

Contact PAT : Valérie Pailhès, chargée de mission prévention (prevention@ccbbl.fr)

Source : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Covid-19-s-aprovisionner>

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND AUCH

Projet porté par la CA Grand Auch Cœur de Gascogne depuis 2018 :

- Superficie : 601 km²
- Nombre de communes : 34
- Nombre d'habitants : 38 732 (64 hab/km²)



Présentation PAT

La démarche de Plan Climat Energie Territoire, initiée de manière volontaire par Grand Auch Agglomération en 2016, a été confirmée, et dès le 14 septembre 2017, la communauté d'agglomération, récemment créée (issue de la fusion entre la communauté de commune Cœur de Gascogne et Grand Auch Agglomération), délibère pour un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), et ce de manière volontaire ; précédant ainsi la généralisation du dispositif à l'ensemble des EPCI de plus de 20 000 habitants.

Organisé en cinq axes qui correspondent à cinq enjeux du développement durable (énergie, mobilités, gouvernance...), le PCAET intègre l'agriculture et l'alimentation au travers de son axe n°4 « Privilégier une agriculture de proximité et une alimentation du qualité – Améliorer les modes de production et de consommation ». Cette dénomination suggère un large champ d'action décliné en objectifs opérationnels concrets relatifs à la restauration collective, à la stratégie foncière de la collectivité ou encore à l'accompagnement des filières. Cet axe du PCAET constitue le PAT.

Cette planification est le résultat d'un travail de prospective multipartenarial conduit depuis 2018 et matérialisé par quatre études complémentaires. Le plan d'actions découle directement de la synthèse de ces études et doit commencer à être appliqué dès fin 2020.



Caractéristiques du territoire PAT

L'intercommunalité de la préfecture du Gers est au cœur du département et essentiellement rurale, bien que les communes d'Auch, Duran, Preignan et Pavie forment une petite conurbation qui concentre plus de la moitié des habitants du territoire. Les deux tiers de la SAU sont occupés par les céréales et les oléagineux. Le diagnostic réalisé par « les bios du Gers » pour la CA, expose que ces filières sont principalement ancrées dans des logiques de circuits longs.

Structure de gouvernance du PAT

Le PAT est intégré au PCAET. De ce fait, il n'existe pas de gouvernance spécifique au PAT. Mais des discussions collégiales et un travail technique impliquant des partenaires se tiennent régulièrement dans le cadre de la gouvernance plus générale du PCAET. Durant son élaboration, des concertations publiques ont été organisées et les citoyens sont encore mobilisés au cas par cas. Les trois études menées ont fait l'objet d'un travail multilatéral sous l'impulsion du partenaire concerné.

Par ailleurs, la CA participe activement à l'instance de concertation inter PAT coordonnée par le conseil départemental du Gers (cf fiche projet n°32.01).

Principaux enjeux du PAT

Les différents diagnostics menés sur la Communauté d'agglomération dans le cadre du PCAET montrent à la fois l'importance de l'activité agricole sur le territoire et ses limites en termes de durabilité. En effet, selon le diagnostic des gaz à effet de serre, l'agriculture et l'approvisionnement sont à l'origine de 26 % des émissions de CO₂ des 34 communes. Le GIS SOL estime par ailleurs relativement basse la capacité de stockage du carbone des sols de surface, tandis que les données publiques relatives à l'érosion indiquent que le Gers est particulièrement sujet au lessivage, d'où la turbidité des cours d'eau et la forte concentration en CO₂ et N₂O. Par ailleurs, les filières du territoire intercommunal sont davantage orientées vers l'exportation que vers les besoins locaux, tandis que suivant la tendance nationale, les terres agricoles sont soumises à l'artificialisation (500ha entre 2008 et 2018).

Face à ces constats abondamment documentés, la collectivité s'est fixée comme enjeu au travers de l'axe 4 l'accompagnement du changement des pratiques vers une agriculture de proximité, bas carbone et à faible impact environnemental. Les enjeux sous-jacents sont l'élaboration d'une stratégie foncière favorable à une agriculture vertueuse, créatrice d'emplois, l'accompagnement et la formation des acteurs des filières, la structuration de ces dernières et la mobilisation des leviers dont dispose la collectivité, à commencer par la restauration collective.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

Quatre études prospectives ont été réalisées :

- ✓ Une étude des filières et des diverses caractéristiques agricoles du territoire conduite par la chambre d'agriculture 32.
- ✓ Une étude sur le foncier orientée vers le maintien et le développement agricoles conduite par l'ADEAR du Gers.
- ✓ Une étude sur les impacts environnementaux des différents modes de production conduite par les bios du Gers.
- ✓ Une étude sur la valorisation des produits issus de systèmes extensifs et herbagers par l'ADASEA du Gers

Elles proposent des solutions concrètes, actuellement discutées.

Principaux partenaires techniques

- Bios du Gers
- ADEAR
- Chambre d'agriculture
- Communes
- SAFER
- Associations de parents d'élèves

Principaux partenaires financiers

Etat, par le biais de l'appel à projets Territoire à *Energie Positive pour la Croissance Verte*.

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Le PCAET s'appuie sur l'expérience communale de « Auch Agenda 21 » et prolonge cette réflexion. Les documents de planification et d'urbanismes à différentes échelles devront prendre en compte le PCAET.

Contact PAT : Elsa Perroit, chargée de mission PCAET (Elsa.PERROIT@grand-auch.fr)

Source : https://64cf68fb-1237-45b5-bd1e-d81f30f22b25.filesusr.com/ugd/4d7f72_11dd2a17ff234

POLITIQUE AGROÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE (PAT)

Projet porté par Montpellier Méditerranée Métropole (3M) depuis 2015 :

- Superficie : 422 km²
- Nombre de communes : 31
- Nombre d'habitants : 478 548 (1 089 hab/km²)



Présentation PAT

Depuis 2015, Montpellier Méditerranée Métropole conduit une démarche collaborative afin de construire une politique agroécologique et alimentaire partagée (P2A). Cette politique territoriale s'appuie sur une coopération étroite avec ses 31 communes, les acteurs de l'écosystème alimentaire et agricole, la communauté scientifique et les territoires voisins. L'objectif est de développer la capacité du territoire à nourrir ses habitants et ceux des territoires proches. La feuille de route comporte cinq finalités : offrir une alimentation saine et locale ; soutenir l'économie et l'emploi agricoles et agroalimentaires ; préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles ; limiter les émissions de GES et s'adapter au changement climatique ; favoriser la cohésion sociale.

Cette politique prend appui sur d'autres champs de politiques publiques investis par la Métropole : aménagement, urbanisme et espaces publics, préservation de la biodiversité, politique de l'eau, gestion des risques, prévention et gestion des déchets, logistique urbaine, développement économique, insertion par l'économique, cohésion sociale, participation citoyenne, solidarité & éducation, énergies, santé publique, tourisme.

Depuis 2016, la P2A est appliquée sur le territoire au travers d'actions concrètes, volontiers expérimentales. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion multiscale (du quartier au réseau mondial des villes cosignataires du Pacte de Milan) et multidimensionnel (conventions de partenariat thématiques). Depuis 2017, elle bénéficie de la reconnaissance ministérielle en tant que projet alimentaire territorial.



Caractéristiques du territoire PAT

Seconde métropole en région, 3M est en plaine languedocienne, entre mer et garrigues et au cœur du premier vignoble mondial. L'aire urbaine de Montpellier a connu une très forte croissance jusqu'au début des années 2010 avant un relatif ralentissement qui ne doit néanmoins pas masquer les problématiques toujours actuelles de concurrence entre les différentes fonctions spatiales. Les espaces agricoles, dans ce territoire très urbanisé représentent toutefois 14200 hectares (soit un tiers du territoire) et 640 exploitations, ce qui rend possible la construction des fondements d'un territoire « agri-urbain » structuré comme tel.

Structure de gouvernance du PAT

Pour l'heure, la gouvernance de la P2A est conduite par un (des) écosystème(s) d'acteurs. Il est envisagé de mettre en place un conseil alimentaire de territoire, instance dédiée à la gouvernance du dispositif. La transversalité des questionnements, et la perspective d'une politique de long terme devront être au cœur des préoccupations de cet organe. Pour cela, la métropole envisage de favoriser au maximum la participation citoyenne et de faire intervenir les équipes de recherche. Ce conseil alimentaire comprendra également des sous-commissions qui exploreront plus précisément des enjeux sous-jacents comme le foncier ou la gouvernance du MIN.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Construire collectivement une gouvernance partagée agroécologique alimentaire territoriale
- ↳ Reconquérir du foncier en vue de soutenir une production alimentaire locale et de qualité
- ↳ Structurer l'approvisionnement et la distribution alimentaire durables de la ville
- ↳ Placer la mobilisation citoyenne et l'éducation au cœur de la politique alimentaire
- ↳ Diffuser les savoirs et l'innovation

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ « Bocal : du bon et du local ! » : recensement des différents circuits courts sur la métropole et les territoires voisins. Bocal propose une plateforme web collaborative, un guide papier régulièrement réédité et un agenda mutualisé. Il s'agit en outre d'un travail collaboratif entre territoires et acteurs institutionnels et agricoles.
- ✓ Concertation avec les entreprises de transformation pour déterminer des stratégies de valorisation en fonction de leurs capacités résiduelles.
- ✓ Gestion durable du MIN (marché dont la ville et la métropole de Montpellier sont actionnaires majoritaires) : pôle transformation, vitrine produits virtuelle, carreau bio et local...
- ✓ Mise en place du « Mois de la transition agroécologique et de l'alimentation durable » et soutien aux événements mettant en valeur les vins et produits alimentaires du territoire.
- ✓ À l'international, participation au projet « Let's food cities » en collaboration avec la ville de Fès (Maroc) sur la transition de villes méditerranéennes vers des systèmes alimentaires durables, signature du Pacte de Milan au côté d'une centaine de villes du monde...
- ✓ Organisation en 2019 des premières « Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation durable », préfigurant l'accueil la même année de la 5^{ème} édition du sommet international des villes signataires du Pacte de Milan.

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La planification un volet essentiel à la pérennisation de la P2A. Elle se traduit dans le SCoT, qui prévoit la préservation durable de 2/3 des espaces naturels et agricoles à l'horizon 2040. Il qualifie les territoires en fonction de leurs spécificités agricoles et définit les principes de leur réactivation, constituant ainsi le socle du déploiement d'un système agroécologique et d'une relocalisation de la production. Par ailleurs, un PCAET est en cours d'élaboration. Le schéma directeur du MIN et celui de la logistique sont également un cadre de référence. Cet ensemble d'outils assure à la politique publique une cohérence et donne une marge de manœuvre pour entreprendre à long terme.

Principaux partenaires techniques

La liste des très nombreux partenaires est accessible aux différents onglets du site de la métropole relative à la P2A*

Le rôle de la recherche

Montpellier est un haut-lieu de la recherche, notamment en agronomie. Près de 2 800 chercheurs y travaillent sur les thématiques de l'agriculture et l'alimentation au sein de différents pôles dont Agropolis, créé en 1986 par Louis Malassis. La P2A s'inscrit dans un rapport de réciprocité avec la recherche puisque les chercheurs font du territoire un objet d'étude et d'innovation.



Contact PAT : Morgane Amis, c.m agriculture et agroécologie (m.amis@montpellier3m.fr)

* <https://www.entreprendre-montpellier.com/fr/la-politique-agroecologique-et-alimentaire>

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GRAND PIC ST-LOUP

Projet porté par communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup depuis 2016 :

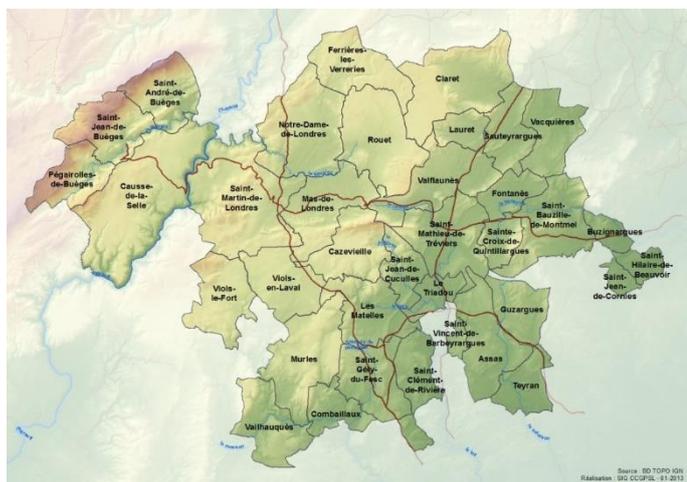
- Superficie : 57 000 ha
- Nombre de communes : 36
- Nombre d'habitants : 48 000 (60 hab/km²)



Présentation PAT

La définition des PAT par la LAAF en 2014 et les premiers retours de territoires déjà engagés ont permis aux élus et techniciens de la communauté de communes de mener une première réflexion sur l'opportunité d'une politique alimentaire en Grand Pic Saint-Loup. Le PAT a traduit la volonté de formaliser une stratégie d'action publique structurée territoriale. Trois axes de travail ont alors été définis : production, distribution et consommation. En outre, un recensement de toutes les actions ayant trait à ces trois axes portées ou soutenues par la communauté de communes a été effectué. Ce travail de diagnostic a permis de documenter et de rendre lisible l'action préexistante de la Communauté de communes sur l'alimentation et de présenter son devenir comme un bloc, voire une compétence à part entière nécessitant une animation et des budgets spécifiques. La communauté de communes a également souhaité envoyer le signal d'une politique clairement assumée de soutien aux sur les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation.

La démarche retenue est celle de l'accompagnement des partenaires par un appel à projet global qui inclue le "soutien aux manifestations d'intérêt communautaire à vocation agricole" (MICA). Celles-ci peuvent concerner le foncier agricole, la mise en valeur des productions et des exploitations, la distribution de proximité, l'éducation au goût et à la consommation et complètent les actions directement portées par la communauté de communes, avant ou après 2016.



Caractéristiques du territoire PAT

Situé aux portes de la métropole de Montpellier, le Grand Pic St Loup se compose de 36 communes. Historiquement orienté vers la viticulture et le pastoralisme, ce pays de garrigues a vu la part des activités tertiaires augmenter tandis que l'activité pastorale diminuait. La viticulture s'est progressivement adaptée à des exigences qualitatives (notamment grâce aux productions en AOP), et de nouvelles exploitations agricoles (maraîchage) se sont implantées, la plupart en agriculture biologique.

Structure de gouvernance du PAT

Le PAT du Grand Pic-Saint-Loup se présente comme un véritable service intégré au projet politique de la Communauté de communes, dont peuvent bénéficier les acteurs de terrain agissant concrètement sur les trois axes : « production, distribution, consommation ». La gouvernance est donc modulable et s'adapte aux projets, qui font l'objet d'un suivi concerté sous forme de points d'étape. La Communauté de communes est par ailleurs reconnue comme interlocuteur privilégié sur la question alimentaire et dispose d'un réseau dense de partenaires.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Production : accès durable au foncier et à l'eau, accompagnement dans l'installation et la diversification, sensibilisation aux pratiques de l'agriculture durable...
- ↳ Distribution : valorisation du patrimoine alimentaire local, solutions logistiques, circuits courts et démarches qualitatives pour répondre aux attentes des consommateurs...
- ↳ Consommation : sensibilisation et éducation au goût et à la consommation responsable, communication...



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Redéploiement pastoral sur des parcelles communautaires (2015-2016)
 - ✓ Recherche de solutions alternatives à l'utilisation de l'eau brute pour l'irrigation (depuis 2017)
- Convention sur les débouchés avec une association de vente en circuit court (2016-2021)
- ✓ Attribution de subventions à de nombreuses manifestations mettant en valeur exploitants, produits, ou paysages agricoles (pouvant être associées à une assistance technique)
 - ✓ Ateliers d'éducation au goût (scolaires et grand public) et de rencontres « apéros chez les producteurs » (ponctuellement depuis 2012 et 2014)
 - ✓ Adhésion au syndicat Mixte Filière Viande Hérault, soutien de la filière viande locale (depuis 2013)

Principaux partenaires techniques

- Chambre d'agriculture (études, assistance technique)
- Syndicats professionnels
- ARS
- Associations locales (portage manifestations, éducation au goût, ateliers patrimoine alimentaire et anti-gaspillage)
- Montpellier 3M
- Agglomération du Pays de l'or (démarche Bocal, charte pour la transition)

« Bocal », la complémentarité de territoires voisins

En 2017, un travail collaboratif entre la CCGPSL, la métropole de Montpellier et l'agglomération du pays de l'or a permis d'éditer un guide pour l'approvisionnement des citoyens en produits de saison des trois territoires.

Principaux partenaires financiers

Département, Région, DRAAF, Union Européenne (synergie mise en place entre les démarches PAT et stratégies LEADER portée par le GAL Grand Pic Saint Loup)

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La question du devenir du foncier agricole a été prise en considération dans le SCoT Grand Pic Saint-Loup qui a prévu la mise en place de protections fortes des terres agricoles. Une réflexion a été menée sur la question de l'Eau Brute avec la mise en œuvre d'initiatives innovantes sur la Réutilisation des Eaux Usées Traitées

Concernant la valorisation du vignoble et des produits du terroir, la communauté de communes s'appuie sur le label œnotouristique « vignobles et découvertes ».

Contact PAT : Thierry Alignan (t.alignan@ccgpsl.fr)

Source : <https://grandpicsaintloup.fr/actions-et-projets/projet-alimentaire-territorial/pat/>

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS HAUT-LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Projet porté par le syndicat du pays Haut-Languedoc et vignobles depuis 2015 :

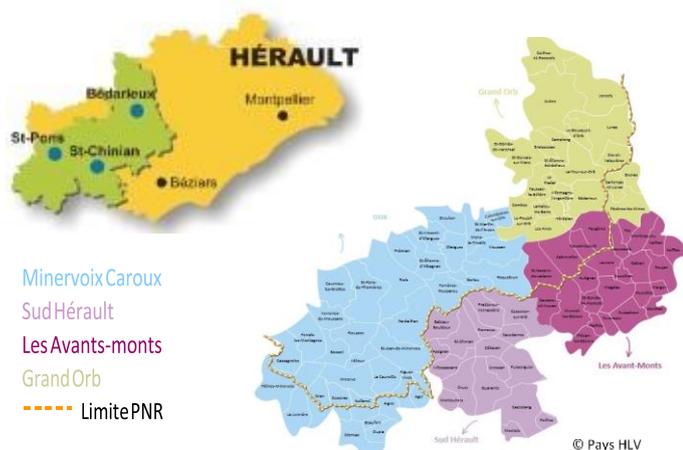
- Superficie : 1 892 km²
- Nombre de communes : 102
- Nombre d'habitants : 85 000 (45 hab/km²)



Présentation PAT

Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT), labellisé par le ministère de l'agriculture en août 2019, s'inscrit dans la stratégie territoriale du Pays. Il croise plusieurs des enjeux identifiés à partir des études conduites ces dernières années sur la consommation, les productions, le schéma touristique, le contrat local de santé et le développement durable. Ces études préalables et la présence d'un réseau maillé par de nombreuses initiatives locales ont conduit à retenir 4 axes de travail : conforter les circuits alimentaires de proximité, structurer et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole, favoriser l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation, sensibiliser les publics au « mieux produire pour mieux manger ».

De nombreuses actions ont déjà été menées. À ce jour, une trentaine d'actions impliquant des acteurs publics comme privés sont identifiées dans une phase de programmation 2019-2022, avec des degrés d'avancement variés.



Caractéristiques du territoire PAT

Le territoire est structuré en trois ensembles. Au nord et au nord-est un territoire montagneux de faible densité, aux contreforts du Caroux et de l'Espinouse, traversé par les vallées du Jaur et de l'Orb. Du centre au sud-est, de vastes zones de piémont où se développe un vignoble de haute qualité. Au sud-ouest, la plaine de l'arrière-pays biterrois et minervois, également marquée par la vigne.

Structure de gouvernance du PAT

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure l'animation et la coordination de la stratégie alimentaire à l'échelle du territoire. Il met en œuvre certaines actions et suit les projets initiés et portés par les partenaires publics ou privés. Une chargée de mission est affectée à la coordination du PAT ; les autres chargés de mission concernés (CLS, Tourisme, DD) viennent en appui selon les thématiques abordées. La société civile est partie prenante, invitée à proposer, au même titre que d'autres acteurs, comment mettre en œuvre les politiques publiques dans le cadre d'un conseil de développement. Ce dernier siège dans les commissions et COPIL thématiques du Pays. Un comité de pilotage est en place qui regroupe les élus du Pays, des communautés de communes, les partenaires associatifs, techniques et institutionnels, les membres du conseil de développement et les représentants des groupes de travail. Un comité technique (COTEC PAT) regroupant les techniciens des structures partenaires se réunit en fonction des thématiques et projets abordés.

Enfin, les actions directement portées par le Pays HLV sont par ailleurs présentées et validées par le comité syndical, organe délibérant qui administre le syndicat mixte et regroupe les élus des Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Promouvoir l'offre locale et le patrimoine agricole → actions pédagogiques, promotion de l'offre œnotouristique et des marchés...
- ↳ Conforter les circuits alimentaires de proximité → connaissance du réseau local des acteurs alimentaires, sensibilisation et communication, observatoire du foncier agricole

Favoriser l'accès des populations fragiles à une meilleure alimentation → réseau d'aide alimentaire itinérant, pédagogie sur le gaspillage, actions santé/sport/nutrition

- ↳ Mieux produire pour mieux manger → création d'un atelier de transformation
- ↳ Enjeu transversal : l'innovation participative, numérique et logistique.



Marchés de plein vent de Saint-Chinian © G.SOUCHE Pays HLV

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Création d'une carte interactive cliquable pour identifier les producteurs, les transformateurs, les commerces locaux et les marchés de plein vent.
- ✓ Actions pédagogiques des EPCI avec les crèches, les cantines scolaires, les CLAE...
- ✓ Promotion des productions locales, des patrimoines alimentaires (rendez-vous au Pays, De fermes en fermes, identification et gestion de la marque Parc, label vignobles et découvertes).
- ✓ Création d'un réseau d'aide alimentaire.
- ✓ Poursuite des actions de structuration des marchés de plein vent.
- ✓ Estivale de la bio (marchés de producteurs bio animés sur la commune d'Olargues).

Principaux partenaires techniques

- Communautés de communes du territoire PNR Haut-Languedoc (complémentarité des actions)
- Conseil départemental de l'Hérault
- Associations
- ARS (volet CLS)
- Offices de tourisme
- Chambre d'agriculture

Principaux partenaires financiers

Région, Conseil départemental, État (DRAAF)

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Le CLS est soumis au cadre fixé par l'ARS mais la transversalité s'opère au travers d'une action sport-santé-alimentation associée à un pôle de pleine nature. Les labellisations culturelles et touristiques sont utilisées par le Pays pour valoriser les productions.



Cliketik, le numérique au service des circuits courts

En collaboration avec le PNR du Haut-Languedoc, le pays propose Cliketik, une carte interactive de l'offre en circuit court. Développé lors de «coding parties» réunissant développeurs et producteurs, l'outil doit désormais faire l'objet d'actions de communication afin de lui assurer un rayonnement sur tout le territoire.

Contact PAT : Laurence Tkaczuk, chargée de mission
(laurence.tkaczuk@payshlv.com)

Source : <https://cliketk.fr/?PagePrincipale>

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS CŒUR D'HÉRAULT

Projet porté par le Pays cœur d'Hérault depuis 2016 :

- Superficie : 1 300 km²
- Nombre de communes : 7
- Nombre d'habitants : 81 000 (60 hab/km²)



Présentation PAT

Fort d'actions menées dans le domaine alimentaire depuis 2010, le Pays cœur d'Hérault a fait de l'alimentation un axe de développement intégré et transversal en regroupant dès 2015 les enjeux de santé et de développement économique au sein d'un PAT. Dès lors, la mise en place d'un portail de valorisation des circuits courts, la structuration de filières, des ateliers santé et nutrition ou encore des études ciblées sur le foncier et l'approvisionnement s'inscrivent dans un cadre reconnu et validé à l'échelle du territoire.

Le PAT entre dans une nouvelle phase en 2019 lorsque l'association du Conseil de Développement se saisit des enjeux alimentaires et organise avec le Pays les États généraux de l'alimentation et de l'agriculture durables (EGAAD). Ce dispositif de pilotage innovant a fait intervenir sur plusieurs mois une pluralité d'acteurs (citoyens, professionnels, élus, étudiants et chercheurs, associatifs...) pour questionner les problématiques alimentaires du territoire au prisme des préoccupations et de l'expertise de chaque groupe. Sur la base de ce projet, volontiers présenté comme « 3D » (démocratique, décloisonné, durable), le Pays et ses partenaires sont lauréats en 2020 de l'appel à projet national du PNA, permettant ainsi le financement de l'animation du PAT.



Caractéristiques du territoire PAT

Regroupement de trois EPCI, le Pays Cœur d'Hérault, partiellement sous influence urbaine, s'étend des garrigues montpelliéraines aux contreforts du Larzac. Il est traversé par deux autoroutes gratuites desservant Béziers, Montpellier et Millau. Le territoire présente une relative diversité de paysages et d'orientations agricoles mais néanmoins largement dominé par la vigne au sud (plusieurs appellations) et l'élevage extensif sur les reliefs au nord.

Structure de gouvernance du PAT

Le portage du PAT est l'objet d'une pratique innovante permettant d'intégrer la société civile à la gouvernance. Les EGAAD ont constitué une occasion de tester et conforter ce fonctionnement : dès la première phase, celle de l'étude de l'offre et de la demande alimentaire, trois moments de concertation publics ont eu lieu pour recueillir les attentes citoyennes, en complément d'un recensement de l'offre réalisé à l'occasion de projets tuteurés étudiants. Par la suite ont été organisés une série d'ateliers interactifs à destination de groupes de pairs représentatifs de l'écosystème d'acteurs afin de faire émerger les différents points de vue avant l'organisation d'un rendez-vous final sous forme d'ateliers de production et d'un forum. C'est lors de cet événement qu'ont été définies les grandes orientations du PAT et leur déclinaison en terme d'actions. Le futur comité de pilotage est envisagé comme le prolongement de cette gouvernance partagée et est décrit comme tel dans les documents d'orientation.

territorial durable envisagé se veut démocratique, décloisonné et durable. La démocratie s'opère par la méthode de gouvernance précédemment décrite. Le décloisonnement se traduit par une concertation accrue avec les collectivités voisines (Grand Pic St-Loup, PNR Haut-Languedoc, Pays Haut-Languedoc et Vignobles, Montpellier Métropole...) et la coopération dans certains projets. La durabilité tient à la nature du programme d'action qui sera réalisé à partir des besoins mis en lumière lors des EGAAD, notamment lors de la phase d'ateliers dont les résultats sont accessibles [en ligne](#))



Concertation citoyenne EGAAD © Sophie Giraud – CoDev

Exemples d'actions réalisées ou programmées

Plusieurs actions ont été réalisées dans les domaines :

- ✓ De l'aménagement du territoire (étude sur le potentiel agronomique des sols et études de la consommation d'espace, recensement des friches agricoles)
- ✓ De l'économie (création d'un portail « manger local et de saison », mise en relation des agriculteurs avec de potentiels débouchés, formation du personnel de la restauration collective - de la sensibilisation du grand public (campagne d'affichage, réalisation de vidéos...)
- ✓ De la santé en lien avec le CLS (mise en place de formations et d'accompagnement méthodologique (alimentation, activité physique, allaitement, éducation au goût...), mise en place d'ateliers dans les crèches auprès des enfants et des parents, réalisation d'enquêtes sur la collation matinale et sur l'aide alimentaire, animation d'un groupe de travail « Nutrition du jeune enfant », création d'une plateforme en ligne « Nutrition du jeune enfant et alimentation solidaire »

Principaux partenaires techniques

- EPC)
- Conseil de développement
- ARS
- IRSTEA, INRA
- Civam Bio, 1+bio, Pic'Assiette
- Croix-Rouge
- MIN, SICA Caroux, abattoir

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

En sa qualité de territoire de projet, le Pays est en mesure de créer des ponts entre les différents dispositifs d'animation territoriale qu'il conduit. Le CLS fait l'objet d'un financement de l'ARS qui a permis de mettre en place des actions nutrition/ santé. L'intervention dans l'évolution du SCoT permettra d'y intégrer l'enjeu du foncier agricole.

Principaux partenaires financiers

ARS – DRAAF – Europe avec le programme LEADER 2021-2027



Contact PAT : Thierry Laniesse, directeur du Pays (thierry.laniesse@coeur-herault.fr)

Source : <https://www.coeur-herault.fr/amenagement/actualites/le-coeur-dherault-laureat-2020-sur-lalimentation>



Principaux enjeux du PAT

Dans la Charte du Parc, les enjeux suivants se rapportent à l'alimentation :

- ↳ Promouvoir et commercialiser les produits agricoles en circuit court
- ↳ Développer durablement l'agriculture et la viticulture
- ↳ Développer l'éducation au territoire

Ils sont repris et complétés par les objectifs suivants, propres aux actions du PAT :

- ↳ Préserver l'environnement
- ↳ Renforcer et développer les activités économiques



Formation des cuisiniers de restauration collective par le PNRHL: préparation et cuisson de produits locaux.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Développement de la marque Valeurs Parc sur huit types de produits locaux : fruits, légumes, viande, truite, miel, plantes, produits laitiers et vins
- ✓ Publication, depuis 2014, du Bottin des gourmands, guide des circuits-courts remplacé par sa version numérique « Cliketik », gérée en collaboration avec le Pays Haut-Languedoc et vignobles
- ✓ Organisation d'un salon producteurs/acheteurs "Échanges Gourmands"
- ✓ Travail de recensement et de valorisation du patrimoine culinaire et agricole local : rencontre avec les anciens du territoire, publication de fiches recettes, concours des chefs de cuisine...
- ✓ Accompagnement des acteurs de la restauration collective : étude et cartographie de l'existant, formation régulières et édition de guides et fiches techniques, valorisation de l'utilisation des bêtes entières pour valoriser les productions animales locales, plan de lutte contre le gaspillage...
- ✓ Lancement d'un site internet dédié au PAT, espace collaboratif pour recenser les acteurs et leurs initiatives, mais également pour faire un état des lieux des besoins. Cet outil numérique évolutif s'inscrit dans la construction collective du PAT et cherche à mettre en réseau les acteurs et faire circuler les idées.
- ✓ Valorisation des variétés anciennes de fruits et légumes auprès de acteurs de la restauration

Principaux partenaires techniques

- Chambres d'agriculture 81 et 34
- Chambres de commerce et d'industrie 81 et 34
- Conseils départementaux
- CPIE
- Communes membres
- Communautés de communes
- Cuisines des collectivités
- Producteurs

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie – Région (CTO) – Conseils départementaux 81 et 34

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La Charte du parc est le document cadre qui assure la cohérence du PAT avec les grandes orientations du projet de territoire. Les actions contre le gaspillage entrent dans les mesures Territoire à énergie positive pour la croissance verte (Tepcv).

Contact PAT : Hélène Noyer, chargée de mission PAT (alimentation@parc-haut-languedoc.fr)

Source : <https://www.parc-haut-languedoc.fr/plan-alimentaire-territorial/?PagePrincipale>

DE LA VALLÉE À L'ASSIETTE – PAT DU GRAND CAHORS

Projet porté par la Communauté d'agglomération du grand Cahors depuis 2016 :

- Superficie : 593 km²
- Nombre de communes : 36
- Nombre d'habitants : 40 775 (69 hab/km²)



Présentation PAT

Le PAT a été adopté par délibération du conseil communautaire en février 2018, validant cinq axes de travail essentiellement orientés vers le développement des filières et du potentiel agricole du grand Cahors. Il a pour principal objectif de développer l'activité maraîchère sur le territoire afin d'offrir aux habitants la possibilité de consommer des produits locaux pour une meilleure alimentation. À terme la mise en œuvre du PAT devrait permettre d'appréhender la filière maraîchère de manière globale par le soutien à la production, la structuration d'outils de transformation et des solutions logistiques.

La démarche PAT de la Communauté d'agglomération (CA) du grand Cahors se met en place depuis 2016 autour de plusieurs projets d'envergure et monte progressivement en puissance. Pour ce faire, la préoccupation majeure des porteurs du projet est de réaffirmer la place essentielle que peut jouer l'agriculture sur le territoire et le rôle structurant de la Communauté d'agglomération au travers d'une politique alimentaire cohérente et à long terme. L'existant devra alors être valorisé au sein d'un programme d'action élargi reprenant les cinq axes de travail.

Une concertation est actuellement en cours autour de la mise en œuvre d'un espace test agricole qui viendra à terme compléter l'ensemble des dispositifs qui sont et seront engagés par la Communauté d'agglomération pour valoriser au mieux ce territoire à haut potentiel.



Caractéristiques du territoire PAT

Située au carrefour du PNR des Causses du Quercy, du Quercy blanc et de la vallée du Lot, la CA du

Grand Cahors regroupe 36 communes et près de 600 exploitations aux productions variées. Plusieurs labels de qualité et d'origine les valorisent (agneau du Quercy, noix et huile de noix du Périgord, melon du Quercy, Rocamadour, safran du Quercy, vin de Cahors, Foie Gras, truffe noire du Quercy...). Les terres les plus adaptées au maraîchage, situées dans les vallées du Lot et du Célé, sont soumises à une forte pression foncière et font l'objet de mesures de préservation au sein du SCOT et du PLUI en cours d'adoption.

Structure de gouvernance du PAT

Le PAT est porté par le vice-président à la restauration collective, aux circuits courts et à la transition écologique. le vice-président au développement économique est associé aux réflexions. Un Comité technique réunit un ensemble de partenaires : collectivités, organismes d'état, associations et représentant des professionnels agricoles et de la distribution... en fonction des projets ; Des groupes de travail thématiques devront se déployer en 2021 pour approfondir certaines réflexions (structuration de la filière amont/aval ; logistique...)

Le PAT est animé par la chargée de mission développement économique du Grand Cahors.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Envisager la légumerie intercommunale comme un pivot au service de l'agriculture de proximité.
- ↳ Mettre en valeur le potentiel agricole du territoire, notamment les terres maraîchères.
- ↳ Valoriser les compétences et accompagner les acteurs dans leurs projets d'installation.
- ↳ Créer et développer un espace-test agricole.
- ↳ Favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire pour s'adresser à un public plus large.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Orientation des marchés publics intercommunaux vers une alimentation durable et locale
- ✓ Création d'une légumerie en 2016. Près de 80 % des légumes travaillés sont produits localement tandis que la part du BIO a quasiment doublé entre 2017 et 2018. 3 agents y travaillent à temps plein et près de 8000 portions de légumes y sont préparées quotidiennement (écoles, lycées, hôpital...). Cet équipement est un levier essentiel pour satisfaire aux exigences de la loi Egalim.
- ✓ En cours : structuration d'un espace test agricole. Accompagnement par Terracoopa et l'Essor maraîcher en vue de définir les modalités techniques, juridiques et financières pour la construction de ces lieux d'accueil.

Principaux partenaires techniques

- ADEAR ; ADASEA ; Bio 46 ; Chambre d'agriculture,
- RENETA (Terracoopa, l'Essor maraîcher),
- Terres de liens, SAFER, DDT,
- Région Occitanie ; Conseil départemental 46,
- Représentants de professionnels (agriculture, transformation et distribution)

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Les enjeux de préservation et de valorisation du foncier agricole figurent dans le SCoT du Pays de Cahors et du sud du Lot.

La perspective pour la CA de tendre vers le « territoire zéro déchets » pourrait à terme permettre au PAT de s'engager sur des axes du PNA non encore explorés comme la lutte contre le gaspillage alimentaire ou l'éducation alimentaire.

Contact PAT : Yasmina Loiseau, c.m développement économique
(yloiseau@grandcahors.fr)

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE CAUVALDOR

Projet porté par la communauté de communes Causses et vallée de la Dordogne depuis 2018 :

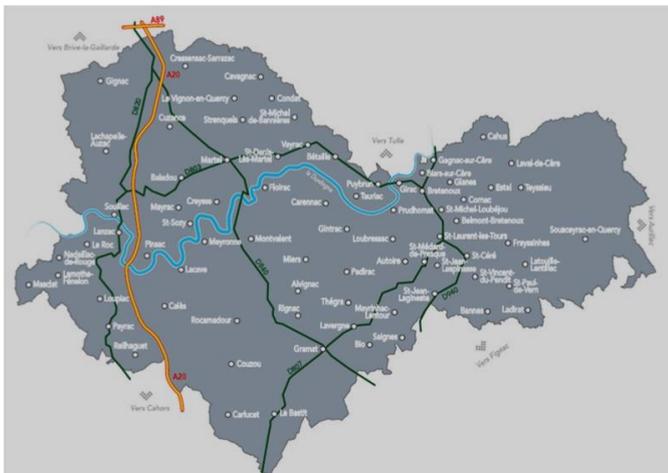
- Superficie : 1 292 km²
- Nombre de communes : 77
- Nombre d'habitants : 47 337 (37 hab/km²)



Présentation PAT

En 2018, des élus volontaires forment un groupe de réflexion en vue d'élaborer un projet alimentaire de territoire. Ils s'accordent dans un premier temps sur la nécessité de réaliser un diagnostic agri-alimentaire complété par une étude ciblée sur la restauration collective. Ces études ont permis de relever plusieurs enjeux importants et de concevoir quelques pistes de réflexion au premier chef l'opportunité que représente la présence touristique. La stratégie initiale du PAT est présentée au public en février 2019 par le biais du magazine de la collectivité. Une réunion de présentation est ensuite organisée en avril 2019, mobilisant une quarantaine d'acteurs travaillant sur les questions alimentaires. La collectivité collabore avec l'Adefpat à partir de mai 2019 pour passer du diagnostic au plan d'actions. Par délibération, le conseil communautaire valide en décembre 2019 5 grands axes déclinés en objectifs stratégiques et opérationnels.

Le calendrier prévisionnel prévoit le lancement des premières actions à la rentrée de septembre 2020 tandis que le PAT s'enrichit des résultats des enquêtes post-confinement menées durant l'été auprès des producteurs et des consommateurs. Sur le plan financier, le lancement opérationnel du PAT est facilité par l'octroi de deux subventions régionales successives par la DRAAF Occitanie.



Caractéristiques du territoire PAT

Les Causses du Quercy à l'ouest du territoire (pelouses sèches, landes calcicoles et massifs de chênes pubescents), la vallée de la Dordogne, qui le traverse d'est en ouest et le Ségala à l'est (vaste plateau drainé par de nombreux petits cours d'eau aux vallées encaissées et boisées), sont les principaux ensembles paysagers. La SAU représente 47 % de ce territoire plutôt enclavé, qui compte de nombreux produits de qualité, avec deux tiers des exploitations sous SIQO (noix du Périgord, agneau du Quercy et autres).

Structure de gouvernance du PAT

La Communauté de communes est garante et moteur de la mise en œuvre du PAT. Elle assure son pilotage opérationnel, sa communication et mobilise des financements. Le Conseil de l'alimentation territoriale (CAT) est composé d'élus et de différents représentants associatifs et personnes ressources sur l'alimentation. Son rôle est multiple :

- *Il définit les orientations du PAT avec un plan triennal (se projeter avec des échéances)*
- *Il définit, priorise et suit les actions et leurs mises en œuvre*
- *Il constitue des groupes thématiques en fonction des axes du PAT et des personnes ressources*
- *Il fait le lien avec CAUVALDOR pour rendre compte du travail réalisé, ainsi qu'avec les groupes thématiques.*

Pour assurer ces interactions entre communauté de communes, CAT et groupes thématiques, un chargé de mission et l' élu référent du PAT animent et coordonnent en binôme les différentes strates de la gouvernance.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Maintenir et développer l'offre de produits locaux : favoriser l'accès au foncier, accueillir et accompagner les porteurs de projet et les nouveaux installés, maintenir les exploitations en place, structurer l'offre et la demande alimentaire, développer et soutenir la production en agriculture biologique.
- ↳ Favoriser l'accès aux produits locaux : informer et communiquer sur les produits, lieux de vente, valoriser les marchés, structurer la logistique et la distribution, augmenter la part de l'approvisionnement local en restauration collective.
- ↳ Valoriser le patrimoine alimentaire : Initier les enfants et les jeunes au patrimoine local, assurer la promotion de celui-ci.
- ↳ Sensibiliser les habitants et accompagner l'évolution des pratiques alimentaires : faire le lien entre santé et alimentation, associer alimentation et environnement, accompagner l'augmentation des produits locaux sans impact sur le budget des ménages.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Rencontres entre les producteurs locaux et les responsables des achats de la restauration collective.
- ✓ Installation du Conseil alimentaire de territoire, puis des groupes de travail thématiques : ces structures travailleront à l'élaboration d'un plan d'actions plus détaillé répondant aux enjeux cités ci-dessus.
- ✓ Actions de communication.
- ✓ Sensibilisation des élus aux outils mis à leur disposition pour l'installation des agriculteurs.

Le groupe de travail s'est par ailleurs penché sur 4 champs opérationnels prioritaires déclinés en fiches action détaillées :

- ✓ Structuration des marchés et des événements autour des produits locaux.
- ✓ Sensibilisation des familles et des enfants.
- ✓ Approvisionnement local en restauration collective et commerciale.
- ✓ Lancement du « Festival du goût »

Principaux partenaires techniques

- Chambre d'Agriculture du Lot
- Association Bio 46
- ADEAR
- Autres associations (Mangez lotois, bienvenue à la ferme...)
- SYDED
- Adefpat

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

- PLUi
- PCAET

Contact PAT : Pascal Grondin, CM agriculture et agroalimentaire (agricultureforet@cauvaldor.fr)

Source : <https://www.cauvaldor.fr/economie/projet-alimentaire-de-territoire/?L=0>

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie - Région/Europe (demande FEADER)

Un PAT en zone touristique

Dans le Lot, le tourisme représente près de 9 % du PIB. Cauvaldor s'appuie sur de nombreux sites labellisés comme le Gouffre de Padirac, la Vallée de la Dordogne ou encore Rocamadour. Le tourisme rural offre la possibilité aux vacanciers de (re)découvrir le terroir et le patrimoine gastronomique locaux.

L'enjeu d'un PAT en région touristique est donc de s'adresser aux habitants comme aux visiteurs en s'inscrivant au mieux dans la saisonnalité. Cauvaldor souhaite s'appuyer sur l'existant : marchés estivaux, projections en plein air, etc...

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU HAUT-ALLIER

Projet porté par la communauté de communes du Haut-Allier depuis 2018 :

- Superficie : 282 km²
- Nombre de communes : 10
- Nombre d'habitants : 5 189 (18 hab/km²)



Présentation PAT

Le projet alimentaire de territoire du Haut-Allier est singulier en Occitanie par son origine et son cheminement. En effet, la réflexion initiale qui l'accompagne vient compléter celles relatives au CLS validé par la collectivité en 2013 et cofinancé par l'Agence régionale de santé. L'objectif principal des Contrats Locaux de Santé est de lutter contre les inégalités sociales de santé et portent à la fois sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. L'enjeu de santé publique y est ici considéré au-delà de la simple question du soin et intègre en sus la prévention à tous les âges de la vie dont la nutrition est une part importante, donc un enjeu essentiel. Les études conduites dès 2012 avaient mis en évidence sur ce territoire de moyenne montagne l'héritage d'une alimentation paysanne riche et carnée, laissant une place secondaire aux légumes frais et au poisson. La restauration collective est apparue comme un levier essentiel pour agir sur cette relation santé/alimentation, notamment dans les établissements scolaires où elle peut constituer un outil pertinent d'éducation au bien manger. Ces questionnements ont conduit en 2014 le groupe de travail « santé des jeunes et des enfants » à constater la nécessité d'un projet centré sur l'alimentation et, dans un premier temps, la restauration collective. La mise en place en 2016 de la plateforme Agrilocal Lozère, l'attention grandissante des élus communautaires et la demande des citoyens, ont conduit l'équipe de la CCHA à mettre en place un PAT à partir de 2018. Celui-ci s'appuie d'une part sur la formation de la coordinatrice du CLS comme « chef de projet en alimentation durable » dans le cadre d'un DU adossé à l'expérience de Mouans-Sartoux (06), et d'autre part sur le résultat du diagnostic mené sur la restauration collective en relation avec les habitudes de consommation des familles au sein du foyer. Suite au diagnostic, le projet s'est construit par un élargissement des axes de travail, comprenant les questions de l'accompagnement des restaurations collectives vers une alimentation durable ainsi qu'une réflexion importante sur l'accès pour tous (en incluant les populations en situation de précarité alimentaire) à une alimentation de qualité. Cela implique donc de travailler sur les filières, le gaspillage alimentaire, l'éducation des enfants, etc...

Caractéristiques du territoire PAT



La communauté de communes du Haut-Allier regroupe 10 communes rurales de l'extrême nord-est de la région Occitanie, en Lozère, à l'écart des grands axes. Bien que modestement peuplée (2891 habitants en 2017), Langogne fait office de bourg-centre, offrant de nombreux services dont la gare. Le Haut-Allier est essentiellement composé de zones naturelles et d'espaces à vocation agricole. Les secondes couvrent 42 % de la superficie totale et sont très favorables à l'élevage bovin (lait, viande) qui représente près de 95 % de l'activité. Les projets d'installation, notamment en bio, se font de plus en plus nombreux et pourraient favoriser la diversification progressive des exploitations.

Structure de gouvernance du PAT

La coordinatrice du CLS assure le suivi technique du projet depuis son origine, en concertation avec un élu référent. La CCHA définit les modalités d'application du projet et ses grandes orientations. Un comité technique s'est réuni pour la première fois en juillet 2018 suite à la diffusion du diagnostic. Il réunit les principaux partenaires et a vocation à être élargi par la suite.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Faciliter la structuration de l'offre locale en alimentation durable : recenser l'offre en produits locaux et de qualité, identifier des solutions pour un meilleur approvisionnement des particuliers et de la RHD
- ↳ Accompagner les habitants, en particulier les plus vulnérables, vers une meilleure alimentation : travailler sur le coût et la diversité, favoriser l'autoproduction de produits frais et en conserve au travers d'ateliers et de la dynamisation des jardins ouvriers
- ↳ Soutenir les restaurations collectives volontaires vers des pratiques plus durables : mesurer le gaspillage et mettre en place une stratégie de lutte, formation des équipes et réflexion sur les menus, reprise des objectifs de la loi Egalim
- ↳ Éduquer les enfants à l'alimentation durable et à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Début de concertation avec les acteurs de la restauration collective.
- ✓ Formation des personnels à l'utilisation optimale de l'outil Agrilocal
- ✓ Recensement de l'offre en produits locaux par la chambre d'agriculture qui devra être suivie du recensement des pratiques d'approvisionnement. En parallèle, le conseil départemental mène une recherche sur les solutions logistiques, et construit des partenariats thématiques.
- ✓ Ateliers cuisine pour les publics bénéficiaires de l'aide alimentaire ou potentiels bénéficiaires. Objectif : travailler les produits frais collectés lors de ramasses auprès de magasins, inclusion de produits de qualité.
- ✓ Programme de promotion de la santé, ciblé sur le rapport qualité nutritionnelle/ prix des achats alimentaires.
- ✓ Recherche action menée par le LERIS sur un tiers lieu alimentation
- ✓ Formation des équipes de cuisine collectives en partenariat avec l'association Un plus bio (1 journée de formation sur l'alimentation et le lien avec la santé et 1 journée dédiée à la cuisine du marché)

Principaux partenaires techniques

- Communes ; Établissements médico-sociaux
- REEL 48/CPIE ; Chambre d'agriculture
- Conseil départemental
- Secours populaire
- Restos du cœur ; Croix rouge
- Association Un plus bio

Principaux partenaires financiers

DRAAF - ADEME

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Le PAT est intégré au CLS dont il est un prolongement et s'articule par ailleurs au PRSE et au PNNS. Les actions relatives au gaspillage alimentaire font également écho au projet « territoire zéro déchets ».



Contact PAT : Mara Brun, coordinatrice CLS (m.brun@ccha-langogne.com)

Source : https://territoire-environnement-sante.fr/sites/pnse4/files/fichiers/2020/01/diagnostic_de_territoire_-_annexes_comprises_0.pdf

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS DES NESTES

Projet porté par le PETR Pays des Nestes depuis 2017 :

- Superficie : 1 191 km²
- Nombre de communes : 147
- Nombre d'habitants : 33 000 (27,7 hab/km²)

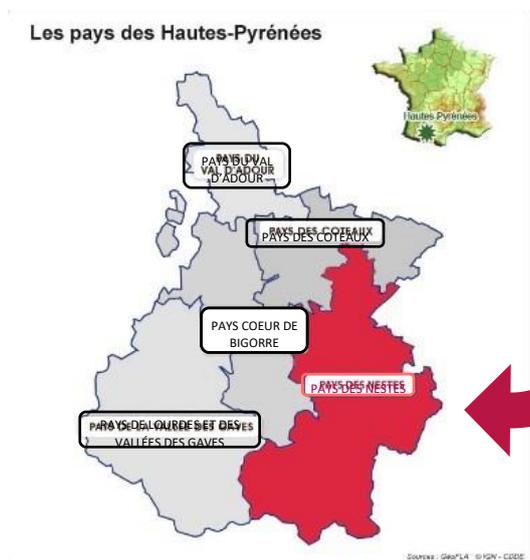


Présentation PAT

Depuis la création de "Croquez local" en avril 2007 par le syndicat mixte, diverses actions ont été menées, notamment des interventions dans les maisons de retraite et le renforcement des circuits courts notamment grâce au projet transfrontalier PIREDES avec l'Espagne.

En 2017, la chargée de mission développement voit ses prérogatives élargies à la mise en œuvre du PAT, à la demande des élus. En effet, ces derniers souhaitent mener des actions sur l'alimentation au sens large, au-delà des habituelles préoccupations agricoles, avec la volonté de créer un consensus autour de projets de territoire. 2017 est également la date de la première candidature à l'appel à projet national du PNA. Le projet du PETR n'est pas retenu comme lauréat national mais obtient une dotation de la DRAAF Occitanie qui lui permet de recruter un stagiaire et de travailler à l'élaboration d'un diagnostic débouchant sur un plan d'action.

Labellisé par le MAA en 2018, le PAT en est aujourd'hui à la phase opérationnelle : des actions ont été mises en place depuis plusieurs mois, d'autres sont programmées sur les années 2020 et 2021, tandis que des perspectives nouvelles s'offrent aux porteurs du projet.



Caractéristiques du territoire PAT

Le pays des Nestes est un territoire rural et montagneux : au sud, la haute montagne autour des vallées d'Aure et du Louron, au nord, une zone de piémont qui s'étend à partir de Lannemezan. Cette dernière est le principal pôle urbain du territoire, à forte vocation industrielle. Le lien entre agriculture et population n'est ici pas encore rompu et les achats en circuits courts sont une pratique courante. L'agriculture est encore bien présente en pays des Nestes avec de petites exploitations au sud (ovins, bovins, maraîchage...) et de plus grosses au nord (polyculture, élevage...). Des SIQO valorisent et identifient des produits du territoire de qualité.

Structure de gouvernance du PAT

Un comité technique (Cotech) associant le PETR et les communautés de communes a été créé dès le lancement du PAT pour un suivi rapproché et opérationnel tandis que les grandes orientations du projet sont définies par un comité de pilotage (Copil) plus large. Ce dernier rassemble le PETR, les communautés de communes, le Parc national des Pyrénées, l'hôpital de Lannemezan, les chambres consulaires, une association de producteurs, le GAB 65, les partenaires institutionnels (DRAAF, ADEME, Conseil départemental) ainsi que des partenaires ponctuels. Les groupes de travail n'existent pas car le pays souhaite associer tous les acteurs sur toutes les thématiques pour croiser les regards. Le PETR souhaite également associer les citoyens, notamment par la restitution publique des travaux.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Environnement : lutte contre le gaspillage alimentaire
- ↳ Economie circulaire : soutien aux agriculteurs en circuit court
- ↳ Structuration de filières responsables et accès pour tous à leurs produits (justice sociale)
- ↳ Projets transfrontaliers : culture et patrimoine alimentaire

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Gourmet Bag : le doggy bag à la française a vocation à réduire le gaspillage et à sensibiliser les professionnels et le grand public à cette problématique.
- ✓ Cartographie interactive des circuits courts, alimentée et diffusée par les offices de tourisme en lien avec les producteurs. Un recensement exhaustif de ces derniers est en cours.
- ✓ Création d'une signalétique "Je suis un producteur local" pour distinguer ces derniers sur les marchés du territoire.
- ✓ Action "Bio pour tous" visant à optimiser et coordonner le don alimentaire entre distributeurs bio et associations caritatives
- ✓ Élaboration d'une stratégie visant à renforcer l'approvisionnement local et bio dans les écoles. Une étude comportant un état des lieux et la définition d'un programme sous forme de scénarii débutera à la rentrée 2020.
- ✓ Projet transfrontalier entre les communes jumelles d'Esparros et de Plan (Huesca, Espagne) autour de la culture et du patrimoine



Principaux partenaires techniques

- Principaux partenaires techniques :
- Chambres consulaires
- Communautés de communes
- SMECTOM
- Restaurateurs (opération gourmet bag)
- Associations de la solidarité et de l'aide alimentaire
- Gab 65
- Offices de tourisme
- Maison de la nature et de l'environnement des Hautes Pyrénées (MNE 65)

Principaux partenaires financiers

DRAAF – ADEME – Conseil Départemental 65

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La charte de Pays, cadre pluriannuel de l'action politique portée par le PETR, a vocation à inclure la transversalité des problématiques alimentaires et agricoles lors de sa réécriture.



Contact PAT : Jessica Simoës, chargée de mission développement
(jessica.simoes@paysdesnestes.fr)

Source : <https://www.paysdesnestes.fr/projet-alimentaire-du-pays-des-nestes/>

Principaux enjeux du PAT



Exemples d'actions réalisées ou programmées



Principaux partenaires techniques

Principaux partenaires financiers

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Titre zoom

Contact PAT : XXX

Source : XXX

STRATÉGIE ALIMENTAIRE ET TERRITORIALE DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

Projet porté par le Pôle territorial de l'Albigeois-Bastides depuis 2017 :

- Superficie : 1 674 km²
- Nombre de communes : 95
- Nombre d'habitants : 58 404 (31 hab/km²)



Présentation PAT

Le PETR de l'Albigeois et des Bastides a investi la thématique des circuits courts dès 2007. En partenariat avec l'Adeart et quatre autres partenaires du département, il a participé activement à la mise en place d'actions expérimentales qui ont abouti à la création d'un répertoire des producteurs mis en ligne en 2008 sur le site de l'Observatoire du Pays. Courant 2010, des groupes de projet expérimentent l'introduction de produits locaux dans les cantines locales tandis que des financements Leader sont fléchés vers l'adaptation des cuisines à la préparation de produits frais et que le pays accompagne un projet de ferme-relais en Ségala-Carmausin. La chambre d'agriculture et Agropoint sont également associés au projet par le biais de conventions de partenariat. Après plusieurs mois, ces expérimentations ont permis d'établir un plan d'action spécifique mis en œuvre dès 2014 qui est également l'année du lancement d'un outil de diagnostic des systèmes alimentaires localisés. Ce dernier consiste en un répertoire des offres de services et de ressources disponibles sur les territoires, piloté par le CFPPA d'Auzeville en partenariat avec cinq territoires partenaires.

Le PAT, dont les instances de gouvernance ont été mises en place en 2017, est la continuité de cet engagement depuis de nombreuses années dans la structuration et l'organisation des réseaux de commercialisation en circuits courts. Le projet de territoire 2015-2020 a permis de porter les objectifs du PAT dont le bilan sera publié dans les mois à venir.

Caractéristiques du territoire PAT



Situé au nord-est du Tarn, le Pôle Albigeois-Bastides regroupe cinq intercommunalités à forte dominante rurale. Près de 60 % de sa superficie est dédiée à l'agriculture. Le recensement agricole de 2010 a répertorié 2024 exploitations diversifiées bien que majoritairement tournées vers l'élevage. Plusieurs SIQO sont présents sur le territoire :

Gaillac, veau d'Aveyron et du Ségala, ail rose de Lautrec... Ces signes officiels de qualité sont un atout supplémentaire pour ce territoire à la fréquentation touristique déjà importante, notamment autour de grands sites comme Cordes s/Ciel.

Structure de gouvernance du PAT

Lors de la concertation relative au projet de territoire en 2015, une concertation avait été menée avec un large ensemble d'acteurs locaux afin de définir les axes prioritaires du PAT. Ils sont par la suite poursuivis avec une commission (interne) et un comité technique qui associe les partenaires compétents en fonction des dossiers travaillés.

Une animatrice du PETR à temps complet assure la coordination du projet.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Organiser de nouvelles relations de proximité : entre producteurs, distributeurs locaux, transformateurs, restauration collective, consommateurs et convives.
- ↳ Accompagner techniquement les différents acteurs de la chaîne pour introduire et valoriser les produits locaux
- ↳ Mobiliser du foncier pour faciliter l'installation en circuits courts alimentaires (fruits et légumes notamment)

Début 2017, le comité technique et la commission ont retravaillé ces objectifs pour proposer un projet alimentaire territorial avec six axes stratégiques :

- ↳ Mieux connaître les besoins et attentes des consommateurs
- ↳ Connaissance, communication et développement de l'offre locale -Développer l'approvisionnement local de la restauration collective
- ↳ Mobilisation du foncier agricole
- ↳ Développement de la cohésion sociale via l'alimentation et l'agriculture
- ↳ Gouvernance alimentaire

Cette stratégie a été validé par l'ensemble des acteurs et politiquement par les élus du Pôle Territorial le 27 juin 2017.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Accompagnement de la restauration collective : animation d'un réseau de restaurants collectifs, rencontre entre les cuisiniers et les producteurs, journées de rencontres et de formation...
- ✓ Défi « Famille Alimentation Locale » en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire : accompagnement de familles au travers d'un parcours thématique : visites à la ferme, randonnée plantes comestibles, jeux sur l'alimentation, ciné débat, ateliers cuisine, visite de marché ...
- ✓ Élaboration d'un dépliant touristique des producteurs proposant des visites et vente à la ferme.
- ✓ Langues de goulues : une résidence artistique pour parler d'alimentation. Itinérance théâtrale et participative sur le territoire autour du dialogue sur l'alimentation.
- ✓ Audit du réseau d'épiceries pour recueillir leurs besoins et leur proposer de nouveaux partenariats complémentaires à l'offre dont ils disposent.

Principaux partenaires techniques

- ADEART ; CPIE 81
- Chambres consulaires
- Agropoint 81
- SAFER
- 7 partenaires du domaine social (centres d'accueil en particulier)
- Cie Les Boudeuses

Principaux partenaires financiers

DRAAF – ADEME – État (TEPCV) – Région Occitanie – Conseil dép. 81

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

- TEPCV
- Projet de territoire

Contact PAT : Anaïs Huot, chargée de mission PAT (ahuot@ptab.fr)

Source : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/projet-alimentaire-territorial>

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS MIDI QUERCY

Projet porté par le PETR Pays Midi Quercy depuis 2015 :

- Superficie : 1 189 km²
- Nombre de communes : 49
- Nombre d'habitants : 49 000 (41 hab/km²)



Présentation PAT

Le Pays Midi Quercy (PMQ) existe depuis près de 20 ans et a toujours eu soin de placer le développement durable au centre de ses préoccupations. A partir de 2015, l'agriculture et l'alimentation font l'objet d'une réflexion systémique qui s'intègre au projet de territoire 2015-2020 avec la préfiguration et le développement d'un PAT. En 2015, en prévision des premières actions, un diagnostic en recherche-action est conduit par l'INRA, qui s'appuie également sur un état des lieux précédemment réalisé en vue du PCAET. Cet apport est enrichi d'entretiens, d'analyses statistiques et de contributions libres de producteurs et d'élus dans une approche participative. Les premiers comités de pilotage ont lieu en 2016 et déterminent les contours du projet : gouvernance, axes et groupes de travail, modalités de communication...

D'avril 2017 à novembre 2018, un programme soutenu (deux animations par mois) est orchestré par le PETR en collaboration avec ses partenaires. Cet ensemble intitulé « Metre la man a la pasta », accorde une large place aux produits et au patrimoine gastronomique locaux : ateliers anti-gaspi, visites de fermes, cuisine des produits de saison... Ce travail est soutenu dans le cadre de l'appel à projet du PNA puis valorisé par le label du MAA en 2018.

À partir de 2019, le PMQ développe des actions structurantes : création de groupements d'achats citoyens, actions sur la transmission/ installation d'exploitations agricoles et sensibilisation des gestionnaires de la restauration collective au développement de l'approvisionnement en produits locaux de qualité. En parallèle, le PETR travaille à la structuration des filières agricoles et la valorisation de leurs produits, notamment au travers de la marque « produit en Midi Quercy ». L'année 2020 vise à approfondir les actions déjà engagées et à développer de nouveaux axes de travail comme par exemple la sensibilisation à la responsabilité environnementale des exploitants, l'intégration des spécificités agricoles locales dans le SCOT, la sensibilisation des habitants au lien alimentation/ santé... La redéfinition du projet de territoire en 2021 permettra l'élargissement des champs d'action.



Caractéristiques du territoire PAT

Le pays Midi Quercy est un regroupement de trois intercommunalités occupant le tiers oriental du département du Tarn-et-Garonne. Marqué par les grands traits paysagers du Quercy, c'est un territoire touristique (gorges de l'Aveyron en particulier) où l'agriculture, bien qu'encore relativement implantée, est soumise à la pression de l'aire urbaine de Montauban couplée au déficit de transmission des exploitations.

Structure de gouvernance du PAT

Les grandes orientations du projet sont définies par les élus au travers du projet du territoire. Le comité de pilotage (Copil) réunit une à deux fois par an les principaux partenaires et développe ces grandes orientations en les déclinant en actions. La chargée de mission « circuits courts et alimentation » du PETR, qui consacre aux environs de 80 % de son temps de travail au PAT, veille à l'animation de ce réseau et à l'implication de chacun des partenaires. Elle est accompagnée par un élu référent qui porte le PAT au niveau politique.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Conforter et soutenir la production, la transformation et la commercialisation des produits en circuits courts
- ↳ Construire et porter un discours cohérent sur le terroir et les patrimoines alimentaires
- ↳ Reconnaître le lien entre alimentation et santé
- ↳ Assurer et permettre la capacité à l'autoproduction des habitants du territoire.



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Publication régulière de l'annuaire « Produit en Midi Quercy »
- ✓ Ateliers et animations tous publics avec les associations CIVAM, Histoires Recyclables et CPI: jardinage et jardins partagés, cuisine de produits locaux et de saison, glanage, disco-soupes et cuisine anti-gaspi, compost...
- ✓ Café d'information autour de la question de la transmission des exploitations, visites de ferme avec l'ADEAR, sensibilisation à la transmission par la chambre d'agriculture
- ✓ Test de matériels innovants avec l'appui de la fédération des CUMA
- ✓ Élaboration de fiches recettes à base de produits locaux à destination de la restauration collective, création d'un groupe de cantines pilotes, formation collective des cuisiniers à l'équilibre nutritionnel et aux menus végétariens
- ✓ Accompagnement à la création d'un espace test (RENETA)

Principaux partenaires techniques

- La cuisine, centre d'art et de design
- CIVAM Semailles ; Histoires Recyclables
- CPIE Quercy Garonne
- Chambre d'agriculture 82
- ADEAR 82 ; Public Labo (conseil dép. 82)

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Le PETR est engagé dans un CTE, un PCAET, des politiques de la mobilité (notamment logistique), et discute d'un CLS. Tous ces dispositifs peuvent entrer en cohésion avec le PAT pour peu qu'ils accordent une place aux questions agricoles et alimentaires. C'est la volonté du PETR qui souhaite des politiques transversales et favorise les échanges entre salariés chargés de chaque dispositif. Par ailleurs, le PAT bénéficie des contrats de territoires passés avec la Région et l'État.

Principaux partenaires financiers

DRAAF – FEADER – Région Occitanie – ARS



La communication comme amplificateur

En Pays Midi Quercy, la stratégie transversale est présentée comme telle au grand public. La publication de plaquettes et livrables à destination des professionnels ou du grand public contribue à soutenir la dynamique, de même qu'une forte présence sur internet et les réseaux sociaux et la participation régulière de la chargée de mission du PETR à l'émission radio locale « circuits courts bonjour ».

Contact PAT : M-A. Brandy, c.m. alimentation et circuits courts (circuitscourts-pmq@orange.fr)

Source : <https://paysmidiquercy.fr/les-actions/projets-structurants/le-projet->